

## Valleyfield rend hommage au Major Paul Triquet samedi

Réceptions civique, religieuse et militaire au porteur de la Croix-Victoria — Le Major Triquet est reçu à l'Hôtel-de-Ville, à l'évêché et au camp d'aviation — Manifestation au Parc Sauvé — En marge de la campagne du 6e emprunt de la Victoire — L'hon. Bertrand

### LE MAJOR TRIQUET REMERCIE LA POPULATION

Valleyfield a rendu samedi dernier un vibrant hommage au premier canadien-français à gagner la Croix Victoria au cours de la guerre actuelle. Le Major Triquet a été ovationné partout où il a passé et même sur la route entre Montréal et Valleyfield des milliers de personnes lançaient des "Vive Triquet"; ce héros canadien-français se faisait toujours un plaisir de saluer les nôtres.

#### Réception civique

Le distingué visiteur arriva à Valleyfield vers 11 heures, samedi, alors qu'une réception officielle l'attendait à l'Hôtel-de-Ville. Son Honneur le maire Robert Cauchon et MM. les échevins se portèrent à la rencontre du Major Triquet. Son Honneur le Maire Robert Cauchon souhaita la bienvenue à ce distingué patriote canadien-français en la cité de Salaberry de Valleyfield.

#### Bienvenue du Maire au Major Triquet, C.V. à la réception à l'Hôtel de Ville

Major Paul Triquet, Croix Victoria

Sachez que Salaberry-de-Valleyfield vous souhaite la plus cordiale des bienvenues. Toute notre population est fière d'accueillir parmi nous un héros tel que vous.

Messieurs, peut-il y avoir un rôle plus agréable pour le Maire de cette Cité que de souhaiter la bienvenue au Major Paul Triquet, qui a su si bien, au plus fort de la mêlée, par sa bravoure et son tact, inspirer une conduite tout aussi brave à ceux dont il était le commandant.

Major Triquet, votre nom est à jamais gravé dans notre histoire et les générations futures sauront ce que les nôtres comme vous ont fait là-bas.

Au nombre des invités à cette réception civique on remarquait: Son Honneur le maire R. Cauchon, MM. les échevins, Mgr P. E. Léger, le commandant Cronyn, Lt. Col. W. G. E. Aird et Dr O. E. Caza, présidents-conjoints du 6e emprunt à Valleyfield, et plusieurs membres de comité local des finances de guerre, etc.

#### A l'évêché

Le Major Triquet se rendit ensuite à l'évêché où Son Excellence Monseigneur J. A. Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield, lui souhaita la plus cordiale bienvenue.

#### Au camp d'aviation

Environ cent personnes se rendirent au camp d'aviation royal canadien à Valleyfield, vers midi, alors que le commandant Cronyn et ses officiers étaient les hôtes du Major Triquet et son entourage. Le

Major Triquet se fit un plaisir de visiter les huttes des aviateurs et, avec son amabilité coutumière, il n'hésita pas de répondre aux multiples questions qu'on lui posait ici et là.

#### La parade

Des milliers de personnes attendaient impatiemment la parade militaire qui commença au camp d'aviation pour se terminer au Parc Sauvé. Le Major Triquet, debout dans une automobile, saluait tous les citoyens le long du parcours. Il était accompagné de Son Honneur le maire Robert Cauchon et de son aide-de-camp.

#### Au Parc Sauvé

Plusieurs centaines de personnes s'étaient rendues au Parc Sauvé pour rendre hommage au héros de Casa-Bérardi et entendre les remarques des invités et des représentants de nos corps publics.

Le Dr O. E. Caza, président conjoint du 6e emprunt à Valleyfield, souhaita la bienvenue à l'honorable Ernest Bertrand, ministre des Pêcheries dans le gouvernement King.

#### L'hon. Bertrand

Au début de ses remarques l'orateur invité déclara qu'il n'y avait aucun doute que le major Triquet était à l'aise dans cette ville de Salaberry-de-Valleyfield. "La population, dit l'hon. Bertrand, a le juste droit de rendre hommage à ce héros canadien-français". Il raconta ensuite l'héroïsme du Major Triquet à Casa-Bérardi. "Le Major Triquet, dit-il, possède toutes les qualités d'un vrai héros. Je suis heureux de le féliciter au nom de la nation entière."

L'hon. Bertrand ajouta ensuite qu'il n'était pas nécessaire de parler de la vente d'obligations de la Victoire à Valleyfield puisque cette ville avait déjà dépassé son objectif par une majorité substantielle.

#### Effort apprécié

Notre effort de guerre est apprécié par les alliés et tout ce que nous sacrifions aujourd'hui raccourcira la durée de la guerre. Nous sommes sûrs de gagner la guerre si nous continuons notre effort et Hitler et sa théorie d'esclavage disparaîtront en peu de temps. En terminant ses remarques l'hon. Bertrand cita l'hon. Churchill: Tant de personnes doivent tant de remerciements à si peu de personnes.

#### Remerciements

Lt. Col. W. G. E. Aird, président-conjoint du 6e emprunt remercia l'hon. Bertrand de ses belles paroles. Il rappela à l'assistance que l'hon. Bertrand est un des canadiens-français les plus éminents au pays. Au sujet d'obligations de la Victoire, M. Aird dit que les cana-

## Une mort causée par la noyade

Dans le cas de Mlle Lillian R. Crozier, d'Ottawa, noyée en décembre dernier

Un verdict de "mort causée par la noyade survenue au cours du mois de septembre 1943", a été rendu à Hawkesbury, lundi, à l'issue d'une enquête dans le cas de Mlle Lillian R. Crozier, 44 ans, d'Ottawa, dont le cadavre fut repêché, le dimanche 16 avril dernier, dans la rivière Ottawa, dans le voisinage de Pointe-Fortune (dans le comté de Vaudreuil). Cette enquête fut tenue par un jury sous la présidence du Dr H.-H. Kirby, coroner de ce district.

Mlle Crozier fit partie du personnel des domestiques de l'hôpital Protestant de Verdun, pendant quelque trois mois, soit jusqu'au 1er décembre de l'année qui vient de s'écouler. Quelque temps après son départ de cette institution, elle avait été rapportée disparue par les autorités de la police de la ville d'Ottawa. Des effets personnels de la défunte furent retrouvés sur le rivage de la rivière Ottawa, et c'est ce qui a amené la conclusion que la noyade s'était produite en décembre dernier. On ignore les circonstances exactes entourant cette noyade, mais on a, toutefois, éliminé tout soupçon au sujet de la possibilité qu'il aurait pu s'agir d'une affaire criminelle.

diens coopéreront toujours avec les alliés pour assurer la victoire finale.

#### S.H. le Maire R. Cauchon

Présentation du Major Triquet, C.V., par Son Honneur le Maire Cauchon, au Parc Sauvé

Major Paul Triquet, Croix Victoria, Honorable Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

La Cité de Salaberry-de-Valleyfield constate avec plaisir que ses citoyens sont venus en grand nombre assister à ce ralliement patriotique. Vous savez nous démontrer, à l'occasion, que vous êtes de vrais patriotes.

Comment pourrait-il en être autrement quand la conduite des nôtres dans le passé en a toujours été une toute de loyauté? Loyauté hautement affirmée par tous nos compatriotes d'alors et supportée par tous leurs chefs, tant ecclésiastiques que civils.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler la conduite des nôtres envers leur nouvelle patrie durant la période critique de 1812-1813.

(Suite à la page 5)

## Mirobolant succès de la réunion des anciens au collège de Beauharnois

Dimanche dernier, le 7 mai — Malgré la mauvaise température — Son honneur le maire Hormisdas Roy adresse la parole — Plus de 300 anciens réunis — Représentation de "Joseph"

Malgré une température délicate, plus de 300 anciens se sont réunis, en la salle du collège, pour cette journée inoubliable. Dix années s'étaient écoulées, depuis la dernière réunion, c'est tout dire la joie et le bonheur qui régnaient dans tous les coins de cette vaste salle, toutes les figures rayonnaient la plus grande satisfaction. Nombre d'entre eux, venus de toutes les parties de la Province, étaient très heureux de revoir ceux qu'ils avaient quittés depuis plusieurs années et surtout de causer avec leurs anciens professeurs.

Cette mémorable journée débuta par une magnifique démonstration des cadets, entraînés sous l'habile direction du Capitaine Dauphin, c.s.v., du collège de Beauharnois, accompagnés du jeune corps de clairons qui joue à perfection, dirigé par le lieutenant Lapierre c.s.v.

Cette démonstration terminée, le Rév. Frère Croteau, directeur du Collège, adressa la parole, et témoigna aux anciens, sa grande joie d'avoir répondu en aussi grand nombre à son appel, puis convoqua tous les invités à la salle d'étude où eut lieu l'élection du nouveau Conseil de l'Amicale.

Son Honneur, le Maire Hormisdas Roy, président de l'ancien conseil, adressa aussi la parole; puis l'on procéda à l'élection M. Joseph Laurin, sur proposition de M. Armand Thibert, fut nommé président d'élection.

M. le Maire H. Roy proposa que l'ancien conseil de l'Amicale fut réélu de nouveau, au complet; cette proposition fut acceptée à l'unanimité: Voici les membres de l'Amicale: Président—Son Honneur le Maire H. Roy; 1er Vice-prés.—M. G.-Henri Daignault; 2e vice-prés.—M. Raymond Lapointe, Valleyfield; Secrétaire—M. Albert Morrisseau; Trésorier—M. Jean Lemay; Directeurs—Rév. Père L.-J. Lefebvre, c.s.v. supérieur du Collège Bourget de Rigaud; M. Louis Dussault, Montréal; MM. Hervé Thibert et Hector Roy.

M. G.-Henri Daignault, élu 1er vice-président, remercia tous les anciens, de sa nomination au Conseil.

M. Lefebvre proposa M. Joseph Laurin, comme président honoraire de l'Amicale, il fut secondé par M. Viau. Le nouveau président honoraire remercia son professeur et fit remarquer que ces réunions devraient avoir lieu plus fréquemment et tout l'auditoire manifesta sa joie à cette remarque, par des applaudissements frénétiques.

M. Jean Lemay, trésorier élu,

adressa quelques mots pour remercier tous les anciens élèves pour la charge qu'on lui a assumée.

M. le Directeur exprima sa satisfaction sur le bon choix du Conseil élu et félicita tous les membres qui en font partie.

Les élections terminées, nous nous sommes tous rendus à la pieuse petite chapelle du Collège, où eut lieu le Salut du Très Saint-Sacrement. Après ces quelques minutes de recueillement et de prières, tous les invités se rendirent dans la vaste Salle du Collège pour la photographie traditionnelle qui sera, pour tous, sans exception, un des souvenirs, le plus cher.

A 5½ heures, ce fut les agapes fraternelles; un superbe banquet fut servi, où l'appétit et l'entrain ne cédèrent pas leur place.

A la table d'honneur, on remarquait: le Supérieur provincial de la Communauté des Clercs St-Viateur; le Rév. Père L.-P. Fafard, dont le Jubilé d'Argent Sacerdotal, coïncidait avec la grande fête du (Suite à la page 5)

## Succès de la clinique mobile

Lundi dernier, la clinique mobile des donneurs de sang de la société canadienne de la Croix Rouge connut le plus grand succès jamais obtenu à Valleyfield depuis la première visite le 18 octobre de l'année dernière.

Dans la journée de lundi, une foule de volontaires affluèrent à la salle des Chevaliers de Colomb, et lorsque le jour fut terminé, 213 personnes avaient donné leur sang. Ce nombre est supérieur au record de 188 qui avait été obtenu lors de la première clinique. Parmi les volontaires, qui donnaient du sang pour la deuxième fois, on remarquait un certain nombre d'officiers et d'hommes du camp d'entraînement R.C.-A.F. de Valleyfield.

Le docteur O. E. Caza s'occupa des soins médicaux. Mme C. L. Roman était à la charge des garde-malades, tandis que Mme G. C. MacPherson et son équipe d'aides enthousiastes servaient des rafraîchissements au cours de la journée.

Le comité désire exprimer de sincères remerciements à tous les volontaires et les personnes qui ont contribué au succès de la clinique.

# La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES —

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8 Jeudi, le 11 mai, 1944 No 52

## AU CANADA, CETTE SEMAINE

Si les nouvelles de l'invasion de la Forteresse de Hitler de même que les succès du 6e Emprunt de la Victoire remplissent les manchettes de toutes les grandes publications au Canada, cette semaine, le projet montréalais de construction de quelques 900 logements soulève tout autant le plus grand intérêt. Ce projet remarquable servira même de modèle à des entreprises semblables non seulement à Montréal, où sévit le plus la crise du logement, mais encore dans plusieurs villes du pays. Il s'agit d'un syndicat formé dans le but de construire des logements ouvriers à bas prix.

Des hommes d'affaires éminents sont convenus d'être les administrateurs non rémunérés de la compagnie à charte provinciale qui se chargera de mener à bonne fin ce projet.

Ce projet de solution à la crise du logement prend d'autant plus d'intérêt qu'il présente une heureuse combinaison de l'entreprise privée et de l'Etat: lancée et patronnée par les dirigeants d'importantes maisons d'affaires, l'entreprise recevra l'appui financier du gouvernement fédéral, une réduction substantielle de taxes foncières municipales et la collaboration efficace des autorités provinciales. "Nous croyons qu'il y a urgence et pensons qu'il ne faut pas laisser entièrement au gouvernement le soin d'y remédier. Le monde des affaires possède les ressources et l'esprit d'initiative qu'il faut pour entreprendre avant tout autre de résoudre heureusement ce problème social des plus pressants", a déclaré M. Spinney.

Ces logements abriteront environ quatre mille personnes et le coût approximatif de construction est établi à \$3 millions; le financement envisage l'émission de 3,000 actions de \$100, avec dividende limité à 3% par année.

Quel succès que remporte l'affaire, il est convenu que l'actionnaire ne réalisera pas de profit de capital, pas plus qu'il est absolument garanti de rentrer dans ces fonds. Les loyers perçus devraient rembourser en 40 ans environ les argentés avancés ainsi que l'intérêt. "Il est même probable que ces propriétés seront remises à la Ville après le remboursement du prêt hypothécaire du Gouvernement du Dominion et du capital des actionnaires", signale-t-on.

Initiative de haute portée sociale, elle reçoit l'approbation générale le plus enthousiaste; déjà, l'hon. J.-L. Isley, ministre des finances, a déclaré que le gouvernement n'avait aucune objection à avancer 90 pour 100 de l'argent nécessaire à la construction d'habitations à bon marché dans certaines municipalités où des groupes de citoyens pourraient s'organiser pour mener à bonne fin de tels projets.

Tout Canadien doit se réjouir de ce geste bien significatif.

## Valleyfield reçoit le Major Paul Triquet décoré de la Croix-Victoria

Le major Paul Triquet, que Sa Majesté le roi George VI a récemment décoré de la Croix Victoria, la plus haute décoration militaire de l'Empire britannique, pour sa conduite héroïque à Casa Berardi et à Ortona, en Italie, a été l'objet de réceptions grandioses et enthousiastes à Valleyfield samedi dernier.

Né à Cabano, petit village situé sur la rive droite du lac Témiscouata, à une quarantaine de milles de Rivière-du-Loup, d'une famille française venue s'établir dans la vallée du Témiscouata aux premières années du XXe siècle, le major Triquet est un militaire de carrière. Avant la guerre, il était sergent instructeur au Royal 22e Régiment, ce célèbre régiment canadien-français qui se rendit fameux lors de la guerre de 1914-18 et qui a continué de se couvrir de gloire en Sicile et en Italie. Il était encore sous-officier lorsque son régiment se rendit en Angleterre aux premiers mois du présent conflit, et il a conquis tous ses grades en service actif outre-mer.

Blessé au début de l'année actuelle, il était à l'hôpital lorsqu'il apprit qu'il était décoré de la Croix Victoria pour son action d'éclat à Casa Berardi. Envoyé au Canada pour une période de repos, il a été reçu triomphalement à Montréal, à Québec, à Cabano, son village natal, et partout où il est allé depuis son arrivée.

Le major Triquet est le deuxième soldat canadien auquel la Croix Victoria a été décernée au cours de la présente guerre, et c'est le premier Canadien-français. C'est un honneur qui rejaillit non seulement sur lui, mais également sur tous ses camarades de l'armée et sur le peuple canadien-français tout entier.

Rappelons qu'au cours de la guerre de 1914-18, deux Canadiens-français seulement le lieutenant Jean Brillant, et le caporal Joseph Keable, ont été décorés de la Croix Victoria, et cela à titre posthume.

### A VENDRE

Automobile Buick, modèle 1932 sédan, en parfaite condition. Bons pneus. S'adresser à 120, Salaberry, Valleyfield. 27-1-4-8c

### A VENDRE

Patates de semence certifiées. S'adresser à M. Norman Legault, Ferme CAZAPRIL, tél. 2388, Cazaville, Qué. 27-4c

### A VENDRE

Un jeune taureau Holstein de 12 mois enregistré, de très bonne qualité. Aussi quelques vaches croisées Holstein. S'adresser à M. Alfred Montpetit, Rang de l'Eglise, St-Stanislas de Kostka, Qué. 4-11-18-25p

### A VENDRE

Magnifiques terrains dans le centre de la ville. S'adresser à J.-M. Leduc, notaire, 36 Sainte-Cécile. 4-11-18-25p

### A VENDRE

Camion Fargo 1939, moteur neuf, avec pompe, cap 2 1/2 tonnes; aussi camion Fédéral 1938, avec pompe, cap. 3 tonnes. S'adresser à Adéard Hoques, 281, rue Danis, Bellerive, Valleyfield. 11-18-25-1jp

### SYMPATHIES

A M. Albondien Poirier et à sa famille, la Garde Dollard des Ormeaux offre ses plus sincères sympathies dans la dure épreuve qui vient de les frapper.

### Les produits

### FAMILEX

J.-A. Phoenix sont en vente chez 30b, rue Nicholson Valleyfield. Tél. 278-J Trois spéciaux par mois

### A VENDRE

Un camion International 1937, avec pompe hydraulique, un wagon avec rack, tombereau et attelage, express avec wagon à lait, lorrie pour 1 cheval, 1 attelage à express en cuir, 2 wagons dompeurs. S'adresser à M. Frank Allard, rue Cimetière, téléphone 2242, Huntingdon. (4-11-18-25-C)

### A VENDRE

Terre de 145 arpents, située dans la paroisse de St-Joachim de Châteauguay, stock et roulant compris. S'adresser à Roger McGowan, notaire, Beauharnois. 11-18c

### A VENDRE

Ménage à vendre, avec prise de possession du logement, 52a, rue Cousineau, Bellerive, Valleyfield. 11-18-25-1p

### REMERCIEMENTS

La famille Joseph Richer désire remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies soit par visites, tributs floraux, messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, etc., à l'occasion de la mort subite de M. Joseph Richer. 11-P.

### A VENDRE

Emplacement de 192x140 pieds, situé sur le lac Saint-François, maison de 8 pièces, électricité, hangar, poulailler, arbres fruitiers et d'ornement, terrasse. Possession immédiate. S'adresser à M. Ovide Pilon, tél. 955, Saint-Anicet. 4-11-18c

### A VENDRE

Camp d'été situé dans la Grande-Île. Electricité et eau dans la maison. S'adresser à M. Euclide Leboeuf, 29, 1ère Avenue, Nouveau Salaberry, Tél. 641. 4-11-18-25

### A VENDRE

Meubles de maison à vendre. Aussi rideaux vénitiens. S'adresser à 22b, Jacques-Cartier, Valleyfield. 11p

### A VENDRE

Un Chevrolet 1937, 4 portes. S'adresser à M. Achille Gagné, R.R. 5, St-Stanislas de Kostka. 11p

### A VENDRE

Nash 1934, bien propre, et en très bon ordre. S'adresser à M. Fred Earl, rue Laurier, Nitro, P.Q. 11c

Pour votre rapport d'impôt sur le Revenu Pour mettre vos livres à date Voyez— Robert Sauvé, B.A. Etudes Commerciales Supérieures 57, Nicholson Tél. 706

## Dans Châteauguay Est et dans Beauharnois il faut donner un autre coup d'épaule

En date de mardi soir le rapport accusait une diminution sur le dernier emprunt dans ces deux unités

Dans les divisions de Châteauguay Est et de Beauharnois les vendeurs font un magnifique travail mais par contre trouvent certaines difficultés à répéter leur exploit du dernier emprunt de la Victoire.

Voici donc les rapports détaillés des ventes dans ces deux districts. On verra alors qu'il y a une somme considérable de travail à fournir afin d'arriver au but.

BEAUHARNOIS UNITE 092			
Objectif \$250,000			
9 mai, 1944			
Localité	Objectif	Montant	%
Beauharnois	\$150,00	52,850	35.2
Melocheville	10,000	5,200	52.
St-Etienne	5,000	2,550	51.
St-Louis de G.	25,000	6,550	26.2

St-Stanislas K.	25,000	11,750	47.3
St-Timothée	35,000	34,750	99.2
Objectif	250,000		
Total souscrit	113,650	45.4	
CHATEAUGUAY EST, UNITE 093			
Objectif \$199,000. le 9 mai, 1944			
Localité	Objectif	Montant	%
Châteauguay-Village	27,000	19,800	73.3
Châteauguay-Ville	27,000	20,350	75.3
Ste-Clothilde	6,000	5,100	85
Ste-Martine	70,000	22,850	32.6
Ste-Philomène	27,000	22,500	83.3
St-Urbain	9,000	11,300	125.5
Ville de Léry	9,000	40,100	445.5
Objectif vente générale	175,000		
A date	142,000	81.8	
Objectif noms spéciaux	24,000		
Objectif total	199,000		
A date	142,000	71.3	

## Ouverture ajournée dans la ligue Starr

La ligue de baseball a dû remettre son ouverture officielle de saison à dimanche prochain à cause de la mauvaise température. On ne joua pas à Lachine tandis qu'au stade Notre-Dame les clubs Ville-Emard et les Facteurs ne jouèrent qu'une manche et demie. Les deux clubs avaient compté chacun un point lorsque la partie fut arrêtée.

A St-Jean, le St-Clément menait pas 5 à 1 au milieu de la troisième manche lorsque l'orage obligea l'arbitre Ripley à arrêter la joute. Réal Béliveau et Paul Vanier du St-Clément avaient chacun deux coup sûrs à leur crédit.



## La Bijouterie

# P. J. BRODEUR

201, Victoria Valleyfield tél. 111

Sera fermée tous les mercredis après midi

a partir du 24 mai

jusqu'au 1er octobre 1944

Pour VIGUEUR ET ENERGIE

CONTIENT LA VITAMINE B. ET MINÉRAUX ESSENTIELS

## Nourriture du Dr Chase

POUR LES NERFS

**ABONNEMENT**  
**La**  
**Gazette de Valleyfield**  
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
*Publiée le jeudi*  
**Le Courrier**  
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
*Publiée le lundi*  
**Pour les deux journaux**  
 Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00  
**JOSAPHAT LEGAULT,**  
 gérant de la circulation

# LA GAZETTE

de

# VALLEYFIELD

**LISEZ**  
**LE COURRIER**  
 Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.  
 Paraissant le lundi de chaque semaine

*"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"*

## M. l'abbé Paul Laniel est le héros d'une fête paroissiale à Notre-Dame de Bellerive

Mardi soir dernier, au sous-sol de l'église — Plusieurs organisations paroissiales offrent des présents souvenirs à M. Laniel à l'occasion de son départ de la paroisse



M. l'abbé Paul Laniel, ex-vicaire de la paroisse de Bellerive, et maintenant vicaire à la paroisse de la cathédrale, était l'objet d'une magnifique paroissiale mardi soir dernier.

A l'occasion du départ de leur vicaire pour une autre obédience ecclésiastique, les paroissiens de Bellerive ont voulu témoigner à celui-ci quelques marques de l'estime qu'il s'était acquise parmi eux. Presque tous les mouvements paroissiaux se sont joints ensemble pour fêter l'abbé Laniel.

M. Albert Leblanc, ex-président de la Société St-Jean-Baptiste, pour de nombreuses années, remplit la charge d'organisateur et de maître de cérémonies pour cette soirée paroissiale.

Comme nous venons de le dire, les groupements paroissiaux, à tour de rôle offrirent un présent à M. Laniel.

Leblanc lut l'adresse de la société, tandis que M. Albondien Société St-Jean-Baptiste: M.

Poirier présenta le cadeau du groupe.

La société St-Vincent de Paul: M. Désiré Sauvé lut une adresse, M. Eugène Dumouchel présenta le cadeau.

La chorale paroissiale: M. Albert Clément, en l'absence de M. Hervé Loïselle, président, présenta le cadeau.

La ligue du Sacré-Coeur: M. Ed. Auclair lut l'adresse, M. J.-C. Hénault présenta le cadeau.

J.O.C.F.: Mlle Gisèle Rose lut l'adresse, Mlle Rita Monette présenta le cadeau.

J.E.C.F.: Mlle Thérèse Séguin lut l'adresse, et Mlle Jacqueline Lavoie présenta le cadeau.

Enfants de Marie: Mlle Alma Latour lut l'adresse, et Mlle Gilberte Bissonnette présenta le cadeau.

Le cercle missionnaire offrit aussi un cadeau à M. Laniel.

La Garde Dollard des Ormeaux: M. René Archambault lut l'adresse, et M. Anatole Mc-Sween présenta le cadeau.

La paroisse: M. A. Dumouchel, marguillier, lut l'adresse, et M. Delphis Gagnier, échevin, présenta le cadeau.

Comme on le voit, chaque groupe représenté tint à remercier M. Laniel et à lui adresser les meilleurs vœux de succès dans sa carrière sacerdotale.

M. Laniel adressa la parole pour remercier tous ces groupements paroissiaux qui lui témoignaient une telle marque d'estime en lui organisant cette soirée. Il s'en déclara bien indigne, mais précisa qu'en le fêtant, ce n'était pas seulement lui qu'on fêtait, mais bien le prêtre qui avait toujours essayé, au cours de son stage à Bellerive, de remplir son devoir d'état. M. le curé J.-D. St-Aubin prononça le mot de la fin.

## Les employés de la St-Lawrence Alloys ont fait leur part

Ils établissent un record en souscrivant au nombre de 774 sur 778

Il se passe des choses extraordinaires dans les campagnes des Emprunts de la Victoire; aussi les employés de la manufacture St-Lawrence Alloys de Beauharnois prennent-ils un air de fierté en proclamant avec raison que leur exemple est sans précédent.

Sur un nombre de 778 employés on a prélevé des souscription de 774 parmi eux; 4 seulement n'ont pas trouvé moyen de placer quelques dollars dans cette souscription nationale. Evidemment nous n'écrivons pas ces lignes pour leur jeter le blâme; ils ont probablement des

raisons personnelles à leur crédit, mais simplement pour souligner le fait.

Il est inutile d'ajouter qu'avec un tel enthousiasme l'objectif est dépassé par une marge considérable. Cet objectif était fixé à \$105,800.00 et les ventes atteignent la magnifique somme de \$157,050.00; soit 144%.

Avec des véritables patriotes comme ceux qu'on trouve à la St-Lawrence Alloys, la Victoire n'est plus une cause de souci pour tous ceux qui désirent réellement la paix finale.

Félicitations.

Au cours de la soirée, les assistants purent en entendre des pièces musicales exécutées par les Jécistes, les enfants de Marie, et quelques amateurs présentés par M. Alfred Landry. M. Laurent Cyr, maître de chapelle, se fit assui entendre dans un duo avec Mlle Aldina Poirier.

Une soirée intime de quelques organisateurs termina cette manifestation.

### CURIEUSE VENGEANCE

Ma dernière lecture pleine de charme est un livre pour enfants. "La Vengeance des Hommes de bonne volonté". L'auteur, Claude Aubry, obtint pour cette nouvelle le premier prix ex-aequo dans un concours organisé par le Département de l'Instruction Publique en décembre 1942.

J'ai surtout goûté les raccourcis imprévus de la phrase et les expressions pittoresques. Le héros de cette histoire est un loup des Laurentides, aujourd'hui vieillard rhumatisant, grimaçant sa faim et dont une salive gourmande coulait entre les longues dents. Ce loup rusé, qui avait déjà commis bien des larcins dans sa vie, décida ce soir-là de profiter du départ de presque tous les habitants d'un petit village pour la messe de minuit.

Après une rude bataille contre un chien puissant et ne trouvant rien nulle part à dévorer, notre loup fut attiré vers la porte entr'ouverte de l'église en fête. Il se précipitait ensuite sur l'Enfant de la crèche où vite encerclé des villageois il allait périr, sans l'intervention du curé qui, sans se troubler, improvisa à propos un cursif sermon sur le loup inavoué que chacun porte en soi.

LES FAITS DU JOUR

### DU CONSEIL 1180

## CHEVALIERS DE COLOMB



### DERNIER COURS

C'est lundi soir prochain que Mgr P. E. Léger, P.A., V.G., donnera le dernier cours de sociologie de l'année colombienne, pour reprendre cette série à l'automne prochain.

Comme d'habitude on s'attend à ce que l'assistance soit nombreuse et que les frères Chevaliers prennent tous avantage de ces conférences si intéressantes.

En plus de la causerie habituelle, un film traitant d'un sujet tout nouveau sera présenté à l'assistance, et le Grand Chevalier, M. Lorenzo Bayard, transmettra aux auditeurs des nouvelles de grand intérêt. Il n'y a donc qu'un endroit de rendez-vous lundi soir: Aux Chevaliers.

### DIMANCHE

Chacun des membres du conseil 1180 a du recevoir une invitation d'assister à la messe spéciale des Chevaliers, dimanche matin, à 8 heures, dans la crypte de la cathédrale. M. le Chanoine Laframbois

se prononcera alors un sermon de circonstance.

Ensuite tous se rendront dans les salles du conseil où un déjeuner sera servi aux membres. L'avant-midi se terminera par une causerie que prononcera M. Philippe Boyer, président du comité d'Action Catholique. On est prié d'y assister.

### L'INITIATION

C'est toujours le 28 de ce mois qu'une centaine de nouveaux frères feront leurs débuts dans la Chevalerie et qu'ils rencontreront la "chèvre". Les aspirants devront faire parvenir leur demande d'admission avant dimanche soir, 14 mai, sans faute.

On s'attend d'avoir la visite de nombreux visiteurs de l'étranger pour cette circonstance et ceux qui ont déjà subi l'initiation savent comment nos invités aiment à venir à Valleyfield; ils y trouvent toujours une chaleureuse hospitalité et y passent d'agréables moments.

Cette initiation permettra au conseil local de se loger confortablement parmi les premiers conseils dans le "Club des 100". Chacun est donc prié de donner encore un coup d'épaule pour que la roue puisse tourner encore jusqu'à la fin du mois, date limite du concours.

Faites signer des candidats... mais de bons sujets seulement!

## Le Comité Des Finances De Guerre

présente

La troupe fameuse de comédiens Canadiens-français

# Les Joyeux Troubadours

dans la salle d'exercices du

CENTRE D'ENTRAINEMENT DE L'AVIATION

## Dimanche, 14 Mai

à 8 heures du soir

LES BILLETTS SONT EN VENTE AU COMITE DES FINANCES DE GUERRE, AUX PHARMACIES GAUTHIER ET AUBIN

TIRAGE D'UN PRIX DE PRESENCE

Prix du Billet **25c**

La salle a été gracieusement mise à la disposition des organisateurs pour cette occasion; personne ne pourra pénétrer sur le terrain sans avoir un billet.

M. HENRI LETONDAL, maître de cérémonies et directeur de la troupe des Joyeux Troubadours.



## AU SERVICE DU CANADA DANS LA GUERRE ET DANS LA PAIX

[ La 63<sup>ième</sup> assemblée annuelle des actionnaires du Pacifique Canadien a eu lieu à Montréal le 3 mai 1944. ]

Vous rappelez-vous comme il était agréable de voyager dans les trains et à bord des paquebots du Pacifique Canadien . . . de loger dans les luxueux hôtels dont cette compagnie a doté les grands centres et les plus belles villégiatures du Canada?

C'était avant le jour où Hitler décida de lancer sur ses voisins ses hordes conquérantes! Aujourd'hui, c'est bien différent—la plus grande organisation de voyages au monde a une lourde tâche à accomplir et elle l'accomplit avec son efficacité habituelle.

Quand ce travail sera terminé et que nous connaissons de nouveau la paix, le Pacifique Canadien sera encore à vos ordres . . . pour vous servir avec autant d'empressement qu'auparavant.

Déjà, on prépare des plans pour la construction de nouvelles locomotives . . . de wagons améliorés . . . wagons-lits, wagons-salons et wagons-restaurants; pour la réfection des voies, la rénovation des gares et des hôtels; pour la construction de nouveaux paquebots qui remplaceront ceux perdus durant la guerre.

Mais le programme d'après-guerre ne se limitera pas au rétablissement des anciens services de transport; il comportera aussi la réalisation de perfectionnements qui permettront de voyager avec plus de confort, d'agrément et de rapidité que jamais.

Et ce n'est pas tout, la mise à exécution de ce programme apportera du travail et des salaires à des dizaines de milliers de Canadiens et contribuera à assurer la prospérité du Dominion.

C'est ainsi que le Pacifique Canadien se propose d'aider à la solution des problèmes de la paix—tout en continuant en ce moment son travail de guerre.



# Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

### LE PACIFIQUE CANADIEN EST UN PRODUIT DE LA LIBRE ENTREPRISE

SERVANT LE CANADA avec loyauté et efficacité depuis 63 ans, le Pacifique Canadien symbolise bien l'initiative et les ressources de l'esprit de libre entreprise. Premier chemin de fer transcontinental jeté à travers les vastes territoires du Dominion, il fut construit par un groupe d'hommes de vision qui prouvèrent leur confiance dans l'avenir du Canada en mettant en jeu leur fortune personnelle. C'est ainsi que le Pacifique Canadien put jouer un rôle considérable dans le développement de notre pays.

LES ACTIVITÉS du Pacifique Canadien, depuis le début des hostilités, auront largement contribué à la part du Canada dans la victoire. Le transport des marchandises a doublé et celui des voyageurs a triplé depuis le commencement de la guerre.

Les paquebots océaniques de la compagnie, sur l'Atlantique et le Pacifique, sont au service des nations unies sur toutes les mers du globe.

Les usines du Pacifique Canadien ont déjà fabriqué des chars d'assaut, des canons et des munitions pour une valeur totale de \$125,000,000. A date, plus de 18,000 employés du Pacifique Canadien servent dans les forces armées du Canada.

LE PACIFIQUE CANADIEN s'enorgueillit avec raison de ces accomplissements, lesquels ont été rendus possibles par la libre association de trois groupes importants travaillant mutuellement dans l'intérêt du Canada.

SES CLIENTS—au Canada et dans plusieurs autres parties du monde.

SES EMPLOYÉS—lesquels, au nombre de plus de 75,000 ont contribué, par leurs salaires et leurs conditions de travail, à relever le standard de vie de l'ouvrier canadien.

SES ACTIONNAIRES—qui, au nombre de 20,000, ont risqué leurs économies comme preuve de leur confiance dans le système canadien de libre entreprise.

# Mise au point de M. Rowley

**En rapport avec les incidents de dimanche dernier à Huntingdon**

M. R. Kent Rowley, représentant canadien des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique internationale, a répondu aujourd'hui à certaines déclarations faites dans les journaux hier:

"La situation parmi les employés de la Huntingdon Woollen Mills est normale. Depuis plus d'un an, notre Union a des relations contractuelles avec cette Compagnie. Dans notre premier contrat, nous avons obtenu les concessions suivantes pour les employés;

- 1: Reconnaissance de l'Union comme seul agent négociateur;
- 2: Négociation des griefs des employés
- 3: Augmentation générale des salaires;
- 4: Arrérage dû dans les augmentations;
- 5: Temps et demi pour travail supplémentaire;
- 6: Vacances payées.

Nos relations avec les patrons sont des meilleures. Sans exception, tous les employés et employeurs ont été complètement satisfaits du contrat et de son administration. Il n'y a eu aucune plainte contre moi-même ou Mlle Parent, à ce sujet.

Toutfois, les Syndicats catholiques, qui n'ont aucunement réussi à organiser les ouvriers du Textile dans notre province, ont jeté un oeil jaloux sur notre magnifique local de Huntingdon. Cependant que Mlle Parent et moi-même étions à Washington, à une Convention de notre Union internationale, un petit groupe d'officiers, décidèrent, sans consulter en aucune façon les membres de l'Union, de briser le local dans l'intention d'établir les Syndicats catholiques. Une réunion régulière du local devait avoir lieu le 7 mai. Au lieu, ces quelques officiers ont convoqué une réunion illégale, à la dernière minute, sans avertir la grande majorité des membres. Il y avait quelque 25 ou 30 personnes et l'on ne sait même pas si ces personnes étaient membres du Local. A cette prétendue "as-

semblée", Gérard Lemieux présenta des déclarations absolument fausses et sans appui contenant des "accusations" contre moi-même. Lorsque les personnes présentes lui demandèrent d'attendre au lendemain, pour mon arrivée afin que je puisse répondre à ces accusations, il refusa obstinément de le faire. Au lieu, il donna sa démission avec celle de plusieurs autres officiers.

L'assemblée choisit alors un Comité temporaire de trois personnes, afin de continuer le travail du local. Le but de ce comité n'est pas, comme on a faussement prétendu, de former une Union "indépendante"—mais de demeurer au sein des Ouvriers unis des Textiles d'Amérique. A mon arrivée à Huntingdon samedi soir, le dit comité m'a donné les clefs du Local ainsi que tous les records, documents et livre de banque de l'organisation, afin que je puisse administrer les affaires en attendant la réunion régulière.

A une réunion tenue dimanche, il fut décidé de convoquer une Assemblée régulière de tous les membres qu'un nouveau Comité exécutif samedi prochain, le 13 mai, alors serait élu.

Les officiers qui ont démissionné n'ont aucun droit de parler au nom des ouvriers de Huntingdon Woollen Mills et n'avaient aucune autorité de publier leur déclaration dans les journaux.

Les accusations "d'activités communistes" contre moi-même et Mlle Parent n'ont aucun fondement et sont purement du camouflage pour recouvrir les manoeuvres sornaises des agents des Syndicats catholiques qui veulent trahir les ouvriers de Huntingdon. Ces questions seront réglées prochainement.

Dans l'intervalle, je demeure à Huntingdon pour administrer les affaires du Local 101, jusqu'à l'élection des officiers, qui aura lieu le 13 mai.

Après les élections, une déclaration détaillée sur toute cette question sera donnée aux membres et les quelques individus responsables de cette trahison seront traités en conséquence."

# Mirobolant succès

(Suite de la page 1)

jour, M. le Chanoine O. Bissonnette, curé de Beauharnois; le Rév. Frère Coderre, ancien directeur du collège de Beauharnois; le R. P. Manis Leduc, o.p.; MM. les abbés A. Goyette et G. Bonnier, curé d'Hudson; les Révds. Pères Bourdeau et Levac, M. Piédalue, le Maire Roy, l'échevin Urgel Charrette et M. Joseph Laurin, prés. honoraire. Assistèrent aussi au banquet: MM. les abbés Edmour Laberge, curé des Cascades, Georges Simon, curé de Melocheville, G. Jeannotte, curé de Ste-Agnès de Dundee, Herman Marleau, Jean-Paul Patenaude et José-M. Larocque, vicaires à Beauharnois et plusieurs autres.

A la fin du repas, le Maire H. Roy, offrit au Rév. Père Fafard, c.s.v. supérieur prov., au nom de tous, les voeux les plus profonds

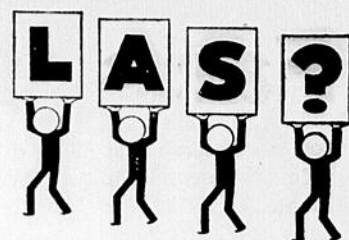
et les plus sincères, à l'occasion de son 25e anniversaire d'élevation au sacerdoce.

Le Rév. Frère Coderre, en des termes choisis, témoigna sa joie de se voir parmi ceux qu'il a tant aimés et dont il garde un souvenir immortel.

Puis, M. le Chanoine O. Bissonnette, curé, exprima sa grande joie, de voir tous ces Anciens réunis et très heureux de se revoir après plusieurs années de séparation.

Le Rév. Père Fafard remercia tous les invités pour les bons voeux qui lui ont été formulés à l'occasion de son jubilé d'argent sacerdotal.

Pour clore, cette grande fête, une magnifique représentation fut interprétée par les élèves du Collège, spectacle intitulé: "Joseph, vendu par ses frères", drame biblique en 5 actes et 6 tableaux, par le Rév. Père Aurèle Levac, c.s.v. Musique



## CE SONT PEUT-ÊTRE VOS REINS?

Prenez les GIN PILLS, le remède pour les reins vendu aux conditions de "satisfaction ou argent remis". Les GIN PILLS aident à soulager, à tonifier vos reins—favorisant ainsi l'élimination des impuretés qui causent maux et douleurs, troublent votre repos.



Format régulier, 40 Pilules  
Plus gros format, 80 Pilules  
(Aux É.-U., demandez les "Gino Pills")

de M. Auguste Dufault, organiste et maître de chapelle, à l'église de Beauharnois.

# Valleyfield rend...

(Suite de la page 1)

Dans ce temps-là comme aujourd'hui, les nôtres se sont enrôlés et, parmi eux, il en fut un qui devint le héros de cette guerre de jadis. Celui-là, Mesdames et Messieurs, était nu autre que le Colonel Salaberry qui, par sa stratégie militaire, sa bravoure et son tact, su mettre ses ennemis en déroute à Châteauguay, lors de cette journée du 26 octobre 1813, à jamais célèbre dans notre histoire.

Le Colonel Salaberry, Mesdames et Messieurs, en plus d'être notre compatriote, nous touche de près étant donné que cette bataille de Châteauguay s'est déroulée dans notre région, et aussi parce que notre Cité porte le nom de Salaberry.

En 1939, lors de la déclaration de la présente guerre, les Canadiens encore une fois se sont enrôlés et parmi eux s'est illustré un soldat qui devient à son tour le héros de la guerre d'aujourd'hui, j'ai nommé, Mesdames et Messieurs, le Major Paul Triquet, Croix Victoria.

Peu de temps après la déclaration de la guerre, le 22ième bataillon, qui s'était acquis une réputation si enviable lors de la guerre de 1914-1918, quittait l'historique Cité de Québec pour l'Angleterre. Après un séjour en Angleterre, il se rend en Sicile et prend part à la campagne d'Italie.

Je n'entreprendrai pas de vous raconter tous les faits d'armes de notre héros d'aujourd'hui parce que je me sens incapable de le faire dans les termes qu'il conviendrait,

et aussi parce que vous allez l'entendre lui-même. Mais, laissez-moi vous dire que c'est un honneur pour le Maire de cette Cité de vous présenter le Major Paul Triquet, Croix Victoria.

### Le Major Paul Triquet

Lorsque l'on présenta le Major Paul Triquet, les spectateurs applaudirent chaleureusement ce vaillant soldat. "Je tiens à remercier la population de Valleyfield de sa chaleureuse réception, dit le Major Triquet. Je suis heureux d'être à Valleyfield, et tout particulièrement de souligner la présence ici de trois soldats de cette région qui ont combattu à mes côtés en Italie. Je veux dire les soldats Armand Pitre, de Valleyfield, Paul Goneau, de St-Antoine Abbé, et William Kendall, de Valleyfield.

"Permettez-moi de vous saluer tous pour mes hommes sur les champs de bataille en Italie. Il me fait aussi plaisir de féliciter les ouvriers qui nous fournissent les armes nécessaires. Continuez ainsi et le soldat se charge d'obtenir la victoire finale". Terminant ses remarques en français, le major Triquet demanda à la population d'écrire plus souvent aux hommes sur les champs de bataille.

Au cours de ses remarques en anglais, le major Triquet déclara que "sur le front il n'y a pas d'anglais ou de canadiens-français mais seulement des canadiens".

Sur l'estrade érigé en face du Chalet du Parc Sauvage on remarquait: le Major Paul Triquet, Commandant Cronyn, Dr O. E. Caza, Lt. Col. W. G. E. Aird, Son Honneur le maire Robert Cauchon et l'honorable Ernest Bertrand.

# NETTOYEZ le carter et les soupapes... AMÉLIOREZ la performance... PRÉVENEZ de coûteuses réparations du moteur!



abrége peut-être la durée de votre auto!

**Notre SERVICE DE CONSERVATION**  
Éviter la panne du moteur grâce au: Nettoyage du carter du moteur—du mécanisme de soupapes... Réglage de la pression d'huile et à la vérification de la compression.  
Épargner de l'essence et de l'huile au moyen de la: Mise au point du moteur, y compris le carburateur, l'accumulateur et le système électrique.  
Étirer le millage de vos pneus en: Maintenant le gonflement approprié... Transposant les pneus à tous les 3,000 à 5,000 milles... Inspectant régulièrement l'alignement et l'équilibre des roues—les freins et les amortisseurs.  
Prévenir la détérioration de la carrosserie et des ailes en: Réparant et peinturant les surfaces endommagées ou écaillées... Lavant la carrosserie au besoin pour préserver la fini et pour garder les trous d'écoulement ouverts de la rouille.  
Prolonger la durée de votre auto ou camion par: Une lubrification régulière (au moins tous les 60 jours)... De petits examens et réglages (tous les 1,000 milles).

Le cambouis est un mélange épais et foncé d'huile usagée, d'eau, de carbone et d'essence non brûlée qui se forme surtout dans le carter des moteurs d'autos et de camions—il obstrue les tamis d'huile et endommage d'autres pièces du moteur.  
Les allures réduites en temps de guerre—les courses plus courtes—les essences de qualité inférieure font du cambouis un problème commun de nos jours.  
Le service peu coûteux d'enlèvement du cambouis chez un MARCHAND GENERAL MOTORS aujourd'hui — Épargnera de l'essence et de l'huile—préviendra de coûteuses réparations.  
— Prolongera la durée de votre auto ou camion — améliorera son rendement.

Cette information vous est communiquée, à vous les propriétaires d'autos et de camions du Canada, pour vous aider à conserver vos véhicules afin d'éviter une dislocation du transport automobile du pays jusqu'au jour de la victoire et même après!

ALLEZ TOUJOURS CHEZ UN MARCHAND GENERAL MOTORS POUR LE

# Service DE Conservation

POUR TOUTES MARQUES D'AUTOS ET DE CAMIONS

GARAGE Z. PERRON,

24, rue du Marché VALLEYFIELD, P.Q. Téléphone 653

CHEVROLET • PONTIAC • OLDSMOBILE • McLAUGHLIN-BUICK • CADILLAC • CAMIONS CHEVROLET ET GMC

## Faits divers au conseil

Une offre de servie est faite de la part de M. Joseph Loiseau comme estimateur de la ville. L'offre est laissée sur la table.

M. D. Robinauld demande au conseil que le service d'eau et d'égout soit rendu à sa nouvelle demeure, actuellement en construction, sur la rue Nicholson, près de l'aréna. Cette question soulève un débat; les uns veulent que l'eau soit amenée de la rue Alfred et d'autres de la rue Nicholson. Finalement les partisans du premier plan l'emportent.

A l'occasion d'une initiation de membres de la Garde Dollard, demande est faite d'un permis de vendre dans les rues un ruban souvenir des fêtes. Accordé.

La même association demande ensuite un octroi pour l'organisation. Cette fois le conseil accorde la somme de \$100.00.

Une réclamation d'un nommé Rousseau de Montréal pour un montant de \$233, est mise au filière. L'accident serait arrivé alors que l'auto du demandeur heurta une bouche d'égout qui dépassait le niveau du chemin.

Les directeurs de la ligue de Balle Molle obtiennent la permission de se servir du losange du parc Sauvé les lundis et mercredi soir pour leurs parties de ligue. Par contre leur demande d'octroi est refusée.

On décide de faire poser un système électrique pour chauffer l'eau à l'École des Arts et Métiers. C'est pour les préposés à l'entretien de cet édifice la seule manière d'obtenir de l'eau afin de laver les planchers.

Une demande de compensation est filée; c'est celle qui faisait parvenir M. W. Lefebvre, qui tomba sur le trottoir en février dernier. La chute se produisit sur la rue de l'Église. Comme l'avis n'est pas parvenu dans la limite prescrite de 15 jours après l'accident, la ville n'est pas tenue responsable.

Pour seconder les efforts du Club des Habitants dont la politique est de promouvoir l'embellissement des villes de la province de Québec, et à la suite d'une lettre de l'hon. Adélard Godbout, on s'occupera de demander à la population de faire de belles terrasses en face de leurs demeures. Pression sera faite tout particulièrement auprès des associations qui ont les moyens de la faire et qui négligent leurs parterres.

La ligue de Balle molle de la Garde Champlain obtient l'usage du terrain du parc Sauvé tous les mardis et jeudis.

L'Union Musicale obtient après deux votes (proposition et amendement) un octroi de \$1500, pour l'année courante. M. l'échevin Leboeuf proposa la somme de \$1500 mais par la suite M. Mercier déclara que cette somme était raisonnablement trop élevée et proposa à son tour la somme de \$1000. On connaît le résultat de ce vote qui se termina par 4 à 2 en faveur de la motion principale.

Un avis de motion est donné à l'effet qu'un règlement municipal sera présenté bientôt pour que tous les employés d'hôtels et de restaurants aient un permis du greffier avant d'obtenir du travail. Il faudra également que le demandeur de ce permis soit muni d'un certificat médical attestant qu'il ne souffre pas de tuberculose ou de maladie vénérienne. Encore un point qui souleva une bourrasque entre le maire et un échevin.

On passa une résolution à l'adresse du Ministère des Travaux Publics afin de savoir quel est le résultat du travail accompli par les ingénieurs au sujet du pont de Valleyfield-Coteau, plans qui devaient être soumis tels que promis à la suite des démarches entreprises en avril derniers. On veut aussi savoir à quoi s'en tenir sur cette ques-

tion. Le conseil est unanime sur ce point.

M. Liguori Poirier, M. Jean-Marie Lafleur et M. D. Couturier ont été choisis comme évaluateurs de la ville pour la préparation du nouveau rôle, au même salaire que par le passé.

On demande à la Montreal Cottons par résolution, quelle attitude cette compagnie entend prendre dans le projet de reconstruction des ponts de la rue Chaussée, à la suite de l'offre de \$15,000 de l'Hydro-Québec. Par une autre résolution on demande également au Département des Transports de préparer ce projet dans le plus court délai possible.

M. R. Montpetit, du Bellerive, demande la permission par résolution de construire une morgue municipale, afin d'obtenir par la suite un permis du département de l'Hygiène à Québec. Les uns opinent en faveur de cette demande et d'autres contre. On décide de prendre le vote et finalement les échevins ayant voté au nombre de 3 en faveur et de 3 contre cette demande, S.H. le Maire se prononce contre le projet.

## La ville vote la somme de \$20,000 en obligations

M. l'échevin Mercier, à la suite d'une demande de souscription au 6e Emprunt de la Victoire proposa que la somme de \$20,000 soit investie. Mais avant qu'il n'y ait un proposeur M. l'échevin Adrien Lebeuf, président du Comité des Finances se leva à son tour pour proposer la somme de \$20,000; il fut secondé par M. l'échevin Barrette et finalement le conseil approuva ce placement vu qu'il y a une certaine somme d'argent liquide dont on peut disposer pour une cause aussi importante.

Plus tard M. Mercier en apprenant qu'on avait de l'argent à profusion revint à la charge et démontra toute sa sympathie pour une aussi belle oeuvre de guerre et proposa qu'on vote plutôt \$50,000. Il était trop tard... et l'on considéra que \$20,000 était suffisant pour le moment.

## Les bureaux de mobilisation devront reviser le cas des hommes refusés par l'armée

Les bureaux de mobilisation ont reçu instruction de reviser le cas de tous les hommes refusés par l'armée afin de s'assurer qu'ils occupent les emplois où ils peuvent être le plus utiles à l'effort de guerre, a annoncé aujourd'hui M.

## LE CANADA CONSTRUIT DES DESTROYERS DE POCHE POUR LA MARINE



Un fait remarquable dans un domaine où l'habileté et l'ingéniosité des Canadiens ont produit des miracles est la construction de frégates dans les chantiers maritimes canadiens. La frégate mesure 100 pieds de plus que la corvette, elle est plus rapide, est munie d'un moteur plus puissant et transporte un armement plus lourd. Elle coûte environ \$1,500,000. La production pour l'année 1944 doit atteindre le taux d'environ un par semaine, soit 44 pour l'année. On voit ici plusieurs frégates au quai d'un champ maritime canadien où elles recevront leur plein complément d'équipage.

## Nos soldats veulent de la lecture

La légion Canadienne entreprend une campagne de récupération

À la suite de l'annonce que le Ministère de la Défense Nationale, conjointement avec les Services Nationaux de Guerre a fait parvenir voulant que les bureaux de postes prennent soin de rassembler les magazines et les journaux pour les soldats, on a entrepris à la Légion

Canadienne de promouvoir cette oeuvre.

Actuellement la demande outre-mer est de 80,000 publications par mois. Toutes les sortes sont en demande: des histoires d'aventures, de détectives, illustrations, magazines et recueils, journaux et revues à nouvelles, qui traitent des sports, des arts ou de musique.

La provision de livres et de lecture, dit l'honorable Ministre des Services de Guerre, est laissée à la générosité du peuple canadien.

Les personnes qui ont de ces imprimés rendront donc grand service en les remettant au bureau des postes local, d'où ils seront par la suite envoyés à nos soldats.

"Le besoin est urgent!"

J. Atkins, secrétaire.

Arthur MacNamara, directeur du Service National Sélectif.

"C'est une autre mesure destinée à assurer une mise à exécution minutieuse de la loi du "transfert obligatoire de la main-d'oeuvre", a dit M. MacNamara. "Auparavant, nous nous sommes occupés des inaptés au service militaire sur une base de groupes, maintenant nous nous occuperons des individus".

On sait que, suivant les règlements de transfert obligatoire sujets à l'appel militaire qui occupent des emplois non-essentiels peuvent être assignés à certains emplois d'une plus haute priorité. La révision s'appliquera à toute personne rejetée de l'armée, que ce soit pour raison d'incapacité physique ou autre.

Il y a PLACE POUR TOUS...



**LES PRODUCTEURS** — se tenant en relations suivies avec les sources de matières premières, les fournisseurs de pièces, et les autorités gouvernementales et militaires.

**LES TROUPES ARMÉES** — s'occupant de l'entraînement, de l'approvisionnement, du mouvement des soldats, des opérations sur terre, dans l'air et sur mer.

**LES HAUTS FONCTIONNAIRES** — se renseignant sur chaque phase de notre production et de notre programme militaire — en relations avec les gouvernements étrangers — avec les organismes de guerre nationaux et internationaux.

**VOUS** — comptant sur votre téléphone comme moyen rapide et essentiel de communication soit au travail soit à la maison.

Mais les lignes téléphoniques ne peuvent suffire à acheminer cet énorme volume de communications en temps de guerre que si nous usons des facilités actuelles avec parcimonie, et si nos conversations sont brèves et au point. La disette des matériaux entrave l'aménagement de facilités supplémentaires; la collaboration doit remplacer la construction si nous voulons accélérer l'établissement des communications essentielles.



En service actif, donnant des ailes aux mots

LA BIJOUTERIE

T. A. LANIEL

12, Nicholson

Tél. 243

Valleyfield

sera fermée tous les

MERCREDIS APRES-MIDI

à partir du 24 mai, jusqu'au 1er octobre, 1944

# "Luttons contre le blasphème!" tel est le mot-d'ordre que la société St-Jean-Baptiste lance dans une campagne

Durant la semaine du 14 au 21 mai on tentera d'enrayer cette grossière habitude, malheureusement trop commune parmi les nôtres — Une proclamation du conseil de ville

A une assemblée régulière du Conseil Général de la société St-Jean-Baptiste en février dernier tenue sous la présidence de Me Albert Lemieux, il a été décidé, qu'une campagne de lutte contre le blasphème devait être entreprise et conduite par notre société.

Tout le monde sait que le blasphème est l'une de nos plus grandes calamités nationales. Et la Société St-Jean-Baptiste qui doit rendre le peuple meilleur pour être logique

avec sa devise doit entreprendre tous les efforts pour mettre fin définitivement à cette calamité.

Afin d'assurer le succès de cette lutte, la Société St-Jean-Baptiste estime qu'elle a nécessairement besoin du concours énergique de tous les citoyens de bonne volonté et de tous les corps publics désireux de faire triompher le bien.

C'est pourquoi le président lance un appel pressant aux membres du clergé, aux curés des paroisses du diocèse, aux conseils municipaux, aux directeurs de nos corps publics, aux commissaires des écoles, aux chefs d'usines, aux tenanciers d'établissements commerciaux et d'amusements publics, et les invite à collaborer avec la Société St-Jean-Baptiste dans la lutte, sans merci, qu'elle livre aux blasphémateurs.

Nous avons confiance en votre concours et nous vous remercions à l'avance.

Allons! tous ensemble, combattons le blasphème.

Le conseil de ville n'a pas hésité pour contribuer à l'organisation de cette campagne; aussi la proclamation suivante a-t-elle été émise à l'assemblée du 1er mai dernier:

"Nous appuyons la Société Saint-Jean-Baptiste dans sa campagne contre le blasphème, et c'est le désir des autorités municipales que La semaine du 14 au 21 mai 1944 soit proclamée semaine de lutte contre le blasphème.

Le blasphème est une grande calamité, et nous demandons aux corps publics, aux instituteurs, aux chefs d'usines, aux marchands, aux tenanciers de salles d'amusement et au public en général de collaborer étroitement avec la Société Saint-Jean-Baptiste dans la présente campagne."

Robert Cauchon,  
Maire de la Cité de  
Salaberry de Valleyfield.  
Ce premier mai 1944.

age régulier des étables, l'élevage des bestiaux sur un terrain propre et le traitement des animaux dès que des symptômes de maladies ou des parasites font leur apparition. Il faut immuniser les bovins contre le charbon symptomatique, si cette maladie a déjà fait son apparition dans le voisinage. Certains propriétaires de troupeaux font maintenant vacciner leurs veaux contre l'avortement infectieux (brucellose), et conduisent des épreuves régulières afin d'extirper ce fléau de la production et de l'élevage. Les propriétaires de chevaux,

## Pour votre bibliothèque

Un Guide précieux

On trouve actuellement sur le marché plus de 1000 volumes de titres différents. Il y en a d'excellents, d'autres de moins bons et même plusieurs dangereux ou mauvais.

Avant de consacrer une somme quelconque à l'achat de volumes, on doit donc prendre toutes les précautions possibles pour n'être pas trompé dans ses espoirs. Si l'on connaît tous les volumes, la tâche est facile pour faire son choix, mais pour la plupart des gens, l'orientation des achats en ce domaine pose un problème assez compliqué.

Pour bien remplir son rôle de guider, les organisateurs de bibliothèques tant publiques que scolaires et familiales le Service de Bibliographie et de Documentation de Fides a préparé un document: **Lectures et bibliothèques** (1) (édition 1944). On trouvera dans ce catalogue la liste de tous les bons ouvrages actuellement en librairie, classés par ordre de sujet et ensuite par catégorie de lecteurs. Les volumes dont la lecture ne conviendrait pas à tous sont marqués d'une cote spéciale.

Voulez-vous une bibliographie sur un sujet particulier? Consultez **Lectures et bibliothèques**; voulez-vous choisir un cadeau pour un enfant, une religieuse, un soldat, etc., revenez à **Lectures et bibliothèques**; le choix en est tout fait.

(1) En vente à Fides, 3425, rue Saint-Denis, Montréal. Prix \$0.35, (\$0.40 par la poste)

## PRO-MAIRE



M. l'échevin WILBROD BARRETTE, que ses collègues viennent de choisir comme pro-maire pour le prochain terme. M. Barrette remplace ici M. l'échevin Horace Viau dont le terme expirait ces jours dernier.

qui se trouvent dans les régions où la maladie du sommeil a causé des pertes, font vacciner leurs animaux de trait contre cette maladie. Ces mesures aident la nature à édifier une immunité contre quelques-unes des pires maladies des bestiaux, et aident également à sauver des milliers d'animaux de ferme tous les ans.

## Procurez-vous des billets!

Voici les noms des dépositaires des billets d'admission à la soirée qui sera donnée au camp d'aviation de Valleyfield, dimanche prochain.

Cette soirée sera marquée par la venue de la troupe des Joyeux Troubadours et les billets sont en vente au prix de 25c.

Pharmacie Laroche, 243, Victoria  
Pharmacie Gauthier, 221, Victoria  
Pharmacie Aubin, 55, Grande-Ile  
Donat Lebeuf, 87, Grande-Ile  
Adrien Colette, 79, Alexandre  
Primeau et Frères, 125, St-Laurent  
Latour et Frères, 106, St-Laurent.

## A LA RECEPTION DU MAJOR TRIQUET



Lors de la réception civique que S.H. le Maire, M. Robert Cauchon et MM. les échevins du conseil municipal donnaient à l'occasion du passage à l'Hôtel-de-Ville du héros de Casa Bérardii, le major Paul Triquet, porteur de la Croix-Victoria, plusieurs personnalités de marque répondirent à l'invitation du conseil. Nous remarquons donc sur cette photographie prise dans les bureaux du maire les personnes suivantes, de gauche à droite: M. WILLIAM TIGH, le major PAUL TRIQUET, S. Excellence Mgr J.-A. LANGLOIS, évêque de Valleyfield, le Lt.-Col. W.-G.-E. AIRD, le Dr O.-E. CAZA, ainsi que Mgr J.-D. NEPVEU, Prêlat Domestique.

## Des Anglo-Canadiens

(Suite de la page 11)  
vie sans une chicane, sans une seconde de déplaisir, sans aucun inconvénient de langue ou de politique. Inutile de hurler: Québec ne tombera pas comme Jéricho, devant les palabres du 12 juillet. Dans dix ans il sera encore plus solide; nul besoin d'étrangers qui s'improvisent ses gardes-malades. Québec se

soignera bien. Sa terres, ses bois, sa pêche et ses industries promettent. Ses ouvriers n'aiment pas les grèves, mais un travail sûr et la paix . . .

Cet article a valu de M. Ross, député de Calgary, une appréciation décisive: ". . . Je ne comprends pas qu'Ontario, surtout Toronto, déparlent si amèrement contre Québec.



M. VICTOR HAMELIN, président de la société St-Jean-Baptiste, section Champlain, à Valleyfield.

## Des bestiaux sains sur des fermes saines

Il y a plusieurs agents naturels qui aident le cultivateur à maintenir ses bestiaux en bonne santé et à en augmenter la production. Par exemple, la nature aide à maîtriser les maladies des animaux. Les rayons du soleil sont un bon désinfectant et l'on devrait laisser la lumière du soleil pénétrer à flots dans les bâtiments. Les extrêmes de température, certaines formes de parasites et de germes de maladies. C'est pourquoi la rotation des pâturages est utile pour réduire les risques d'infection.

Et l'homme peut aussi grandement aider la nature dans ce travail utile en suivant les règles de l'hygiène pratique, comme, par exemple, la désinfection et le nettoy-

LE TABAC  
À CIGARETTES

# VOGUE

donne pleine valeur  
à ceux qui font leurs rouleuses

Achetez le contenant d'une 1/2 livre . . . il est économique



Le meilleur breuvage dans tous les ports

• Quand vous dégustez un breuvage aussi parfaitement savoureux que "Pepsi-Cola"—quand la dernière gorgée vous laisse heureux et satisfait, vous savez avoir découvert la perfection. Vous savez que seul un breuvage vraiment supérieur peut avoir si bon goût! Et vous avez raison, comme les milliers de gens qui chaque jour pensent comme vous.

# DÉGUSTEZ

# PEPSI-COLA

MARQUE ENREGISTRÉE

GLACÉ  
IL NY A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLÉ  
"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited  
EMBOUTEILLÉ PAR  
RICHER & FRERE  
Valleyfield, Québec

avec autorisation spéciale



Hommage  
aux

MERES

Dimanche, le 14 mai, 1944



UN ENVOI DE FLEURS!

Ce sera une délicatesse si appréciée des mamans.

**JOSEPH ARENO**

FLEURISTE

Tél. 423 Rés. 770

283, Victoria Valleyfield, P.Q.

Une heureuse tradition veut qu'une fois l'an les mamans jouissent d'une fête spéciale qui leur est bien propre.

Il est des peuples, celui des Etats-Unis par exemple, qui célèbrent cette fête avec beaucoup d'éclat, et avec un esprit vraiment digne d'admiration. C'est aussi notre tradition chez les canadiens d'attribuer un dimanche de l'année pour la fête de nos mamans.

Dimanche prochain, le 14 mai, est le jour désigné pour cette fête. Pensons à nos mères en ce jour-là. La façon encore la meilleure de penser à elles est de leur offrir un joli cadeau ou souvenir à cette occasion.

Certains marchands de Valleyfield annoncent, sur cette page, des cadeaux utiles ou agréables.

Tout le monde peut profiter de ces offres avantageuses. Et les mamans en seront si heureuses!

N'oubliez pas la tradition d'un cadeau pour la fête des mères!

Jolies bouteilles de parfum. LELONG, COTY, etc.



-0-



VENEZ CHOISIR ICI UN CADEAU POUR LA MAMAN

Horloges, montres, chapelets, potiches plastiques, lampes, plumes et crayons, cabarets, plateaux, bibelots, etc.

**MAISON DU CADEAU**

227, Victoria Téléphone 372 Valleyfield, P.Q.



UN CHAPEAU DE

"CHEZ SIMONE"

sera un cadeau pratique et apprécié.

46a, Ste-Cécile, Téléphone 287 VALLEYFIELD, P.Q.



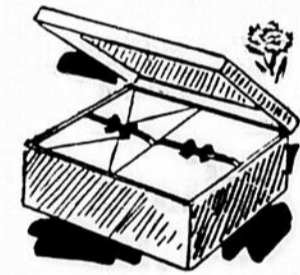
Je suis heureux de servir LES

Mères canadiennes

**LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.**

EXAMEN DE LA VUE

44, Ste-Cécile Téléphone 1377-J VALLEYFIELD, P.Q.



Boîtes à lettre de fantaisie. Aussi chocolats, produits de beauté, etc.

**Pharmacie GAUTHIER**

221, Victoria Téléphone 91 Valleyfield, P.Q.

DE TOUS LES CADEAUX QUI PEUVENT FAIRE PLAISIR AUX MAMANS LES CADEAUX PRATIQUES SONT TOUJOURS LES PLUS APPRECIÉS.

NOUS FAISONS ICI QUELQUES SUGGESTIONS A CEUX ET CELLES QUI ONT L'INTENTION D'OFFRIR QUELQUE CHOSE A LEUR MERE A L'OCCASION DE LA FETE DES MERES, DIMANCHE PROCHAIN, 14 MAI.



**ROBE DE MAISON**

Chambrai de rayon, unie ou rayée, teinte pastel. Tailles: 14 à 44 \$3.25 chacune



**SACS A MAINS**

Paille fine, cuir. Grande variété de modèles \$2.95 chacun

VOUS ECONOMISEZ EN ACHETANT CHEZ

**Leduc & Prieur, Limitée**  
MAGASIN A RAYONS



Gants de cuir et chamoi-sette. Modèles variés. Noir, brun, bleu.

Grandeurs: 6 à 7 1/2

\$1.25 la paire



"SLIPS" de crêpe de fantaisie. Tea rose et blanc.

Tailles: 32 à 40

\$2.25 chacune

SPECIAL! CETTE SEMAINE  
**Orange "sunkist"**

(No. 344)

.29c la douzaine

Fruits, légumes, Pâtisseries françaises  
EMILE BEAUCHAMP  
22a, Jacques-Cartier, Tél. 904, V'field

# Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DU  
PRINTEMPS RENDEZ-VOUS  
CHEZ

**J.-L. Turcotte**  
NOUVEAUTES POUR DAMES  
FLEURS DE TOUTE OCCASION

203, Victoria Tél. 488  
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 11 mai, 1944

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 9

## ETATS CIVILS

### Naissance

**Godbout**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, 19 avril 1944, à M. et Mme Yves Godbout, née Estelle Montpetit, une fille baptisée sous les noms de Marie Honora Agnès Michèle. Parrain et marraine: M. Ls. Philippe Godbout, grand-père de l'enfant et Mlle Marguerite Godbout, tante de l'enfant.

**Allard**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi, le 4 mai 1944, à M. et Mme Félix Allard, née Cécile Morin, une fille baptisée sous les noms de Marie Murielle. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Léger. Porteuse: Mme Albert Cousineau.

**Bériault**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 30 avril 1944, à M. et Mme Frédéric Bériault, née Aline Pilon, une fille baptisée sous les noms de Maryse par M. l'abbé Laniel. Parrain et marraine: M. Arthur Bériault et Mlle Alida Bériault. Porteuse: Mlle Eva Bériault.

**Braut**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi, le 6 mai 1944, à M. et Mme Ernest Braut, née Irène Vachon, un fils baptisé sous les noms de Joseph Louis Jean Guy par M. l'abbé Amyot. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Braut. Porteuse: Mme Armand Duhaime.

**Carrier**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 7 mai 1944, à M. et Mme Armand Carrier, née Monique Dallaire, une fille baptisée sous les noms de Marie Liette Jeanne par M. l'abbé Levac. Parrain et marraine: M. et Mme Jules Boutin. Porteuse: Mme Arthur Deschamps.

**Côté**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi, le 4 mai 1944, à M. et Mme Willie Côté, née Jeanne d'Arc Claude, un fils baptisé sous les noms de Jos. Robert Jacques par M. l'abbé Levac. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Provost. Porteuse: Mlle Cécilia Claude.

**Crévier**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi, le 4 mai 1944, à M. et Mme René Crévier, née Lucienne Paquette, une fille baptisée sous les noms de Marie Louise. Parrain et marraine: M. Philippe Joly et Mlle Simone Crévier. Porteuse: Mme J. E. Bissonnette.

**Daoust**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, lundi, le 1er mai 1944, à M. et Mme Roch Daoust, née Irène Boyer, un fils baptisé sous le nom de Michel par M. l'abbé Amyot. Parrain et marraine: M. et Mme Claver Couillard. Porteuse: Mlle Yvette Boyer.

**Dumouchel**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi, le 4 mai 1944, à M. et Mme Léo Dumouchel, née Claire Lebel, une fille baptisée sous les noms de Marie Germaine Estelle. Parrain et marraine: M. et Mme Léo McGreevy. Porteuse: Mme Oslas Côté.

**Gendron**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 7 mai 1944, à M. et Mme Edgar Gendron, née Germaine Huot, un fils baptisé sous les noms de Joseph Rosario Ronald par M. l'abbé Amyot. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Dubuc. Porteuse: Mlle Emelda Ménard.

**Gendron**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi, le 6 mai 1944, à M. et Mme Victor Gendron, née Jeannine Huot, un fils baptisé sous

les noms de Joseph Arthur Serge par M. l'abbé Amyot. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Huot. Porteuse: Mlle Claire Huot.

**Harder**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi, le 2 mai 1944, à M. et Mme Frank J. Harder, née Eva Friesen, un fils, David Edward Bruce.

**Huneau**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 30 avril 1944, à M. et Mme Paul Huneau, née Gertrude Grenier, une fille baptisée sous les noms de Marie Lisey. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Grenier. Porteuse: Mlle Germaine Huneau.

**Lavigne**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi, le 4 mai 1944, à M. et Mme Robert Lavigne, née Juliette Racine, une fille baptisée sous les noms de Marie Roberte Suzanne. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Lavigne. Porteuse: Garde Lucienne Lepage.

**Leduc**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 23 avril 1944, à M. et Mme Jean Charles Leduc, née Carmen Laniel, un fils baptisé sous les noms de Joseph Georges Rodrigue Jean François par Mgr P. E. Léger. Parrain et marraine: M. Rodrigue Leduc et Mme Godefroy Leduc. Porteuse: Mlle Laurette Leduc.

**Leduc**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, lundi, le 1er mai 1944, à M. et Mme Maurice Leduc, née Monique Perron, un fils baptisé sous le nom de François, par M. l'abbé Emile André, curé de St-Timothée. Parrain et marraine: M. Maurice Perron et Mlle Madeleine Perron. Porteuse: Mme Nelson Leduc.

**Monette**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi, le 28 avril 1944, à M. et Mme Agénor Monette, née Yvette Benoit, un fils baptisé sous les noms de Joseph Gilles. Par-

## Inscription aux cours d'art ménager lundi

**Les dames et demoiselles sont invitées à ces cours donnés gratuitement**

Durant un mois, à partir du 15 mai, les dames et demoiselles qui veulent suivre un cours d'art ménager seront servies à souhait.

Ces cours seront donnés dans les salles des Chevaliers de Colomb, sous les auspices du département de l'Instruction publique de Québec, service de l'Enseignements ménager. Mlle Pageau, déjà connue dans notre ville pour y avoir donné des cours de coupe et de couture pour le plan d'Aide à la Jeunesse, sera l'institutrice.

Les dames et demoiselles de Valleyfield et des environs sont invitées à profiter de ces cours gratuits. On devra se rendre à la salle des Chevaliers de Colomb lundi prochain à 2 heures ou à 7.30 heures p.m. pour s'inscrire.

Pour plus amples informations on est prié de s'adresser à Mlle Laurette Monette, secrétaire, tel 304 ou à Mme T. G. Amiot, directrice, tel 792.

Deux  
coiffeuses  
bilingues  
d'expérience

## Salon Elégant

• COIFFURES DE TOUT GENRE • MANICURE  
• TRAITEMENT DU CUIR CHEVELU  
• NOUVEAU SYSTEME DE "PERMANENT A FROID"

Mme O.-L. CLERMONT, Propriétaire  
46, rue du Marché Tél. 323 Valleyfield



## Maurice et Marielle Hamelin remportent le premier prix au concours d'amateurs

Ils méritent le prix de \$50.00 offert par le comité de l'emprunt de la victoire à Valleyfield — Les trois frères Brisson se classent deuxième — Bruno Chasle et Juliette Sauvé gagnent le 3e et 4e prix

Dimanche soir dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb de Valleyfield, avait lieu le concours final d'amateurs des soirées de l'emprunt de la victoire.

On sait que mardi et jeudi de la semaine dernière, deux soirées d'amateurs, organisées, l'une par M. Alfred Landry, l'autre par M. Irénée Tessier, avaient donné lieu à une première élimination et à l'élection de cinq vainqueurs pour chaque soirée.

Un instrument enregistreur des applaudissements de la foule était utilisé pour juger de la valeur des concurrents. Il faut donc dire que les concurrents qui se sont présentés à ces diverses soirées ont été jugés par la foule et non pas tant par leur réelle valeur artistique. Ceci explique pourquoi plusieurs person-

nes ne verront pas parmi les noms des gagnants, celui de concurrents qu'elles auraient crus devoir remporter des prix.

Dimanche soir dernier, avait donc lieu le détail des deux soirées antérieures. Deux jeunes de St-Stanislas de Kostka ont obtenu le premier prix, une somme de \$50.00. Ce sont Maurice et Marielle Hamelin, qui jouaient respectivement du violon et du piano, et qui se sont acquittés de leurs numéros avec beaucoup de brio.

Les trois frères Brisson, dont l'un est pianiste, l'autre violoniste, et le troisième saxophoniste, ont reçu le deuxième prix, \$30.00.

MM. Robert, Maurice et Bernard Brisson, demeurent sur la rue Daniel, à Valleyfield.

Le troisième prix, \$10.00, a été attribué à Bruno Chasle, danseur, qui demeure sur la rue Cousineau, à Valleyfield, tandis que le quatrième prix, \$10.00 également, a été obtenu par Juliette Sauvé, diseuse. La petite Juliette Sauvé, élève de l'école du Sacré Coeur, a récité sa déclamation avec beaucoup de naturel et de vie.

M. Victorien Maher, le troubadour régional dont la réputation n'est plus à faire, agissait comme maître de cérémonie. Il a su amuser les spectateurs et auditeurs par ses boutades comiques, ainsi que par ses chansons et son humour.

La dernière soirée d'amateurs, organisée par le comité de l'emprunt de la victoire, avec le concours très actif de MM. Irénée Tessier et Alfred Landry, a été un véritable succès.

**La FAIBLESSE**  
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT  
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:  
Pâleur, Irrégularités  
Fatigue, Nervosité, Périodes douloureuses  
Faiblesse, Manque d'Appétit  
Douleurs de Dos, de Reins  
Troubles internes essentiellement féminins  
**TONIFIEZ-VOUS EN  
PRENANT LES BONNES  
PILULES ROUGES**  
POUR LES FAIBLES  
FEMMES  
Cie Chimique FRANCO  
Américaine Ltée,  
1570, rue St-Denis,  
Montréal

## La Compagnie Dion Limitée

A vise sa clientèle

Que du 1er Mai au 1er Octobre

Le magasin ferme à midi le mercredi

Excepté la veille des fêtes

## Les employés de Huntingdon Woollen Mills abandonnent l'Union Internationale, U.W.A.

Un communiqué dit que les membres de l'Union Internationale à Huntingdon protestent contre les activités de M. K. Rowley et Mlle M. Parent

Le Local 101 de la United Workers of America de Huntingdon tenait, samedi dernier, le six mai, une assemblée d'urgence convoquée selon la procédure régulière. M. Gérard Lemieux présidait l'assemblée. Ce dernier lut et déposa sur la table un dossier assermenté sur les activités communistes de M. Kent Rowley, représentant canadien et de Mlle Madeleine Parent, organisatrice locale de la United Textile Workers of America.

La lecture du dossier faite, les membres présents du Local ont décidé de cesser toute affiliation de leur Local 101 avec la Fédération Américaine du Travail, censurèrent la conduite de M. Kent Rowley et de Mlle Madeleine Parent et ont tenu à proclamer l'indépendance du Local de Huntingdon de toute Fédération. Des votes furent pris en conséquence sur deux motions.

Voici la teneur de deux lettres qui déterminent la situation nouvelle du Local 101 à l'endroit de la Fédération Américaine du Travail et de la Huntingdon Woollen Mills avec laquelle la dite union était liée par un contrat. Ce qui a surtout déterminé l'attitude du Local 101 à agir ainsi, ce furent les activités communistes de Mlle Madeleine Parent à Montréal, Kingston, Toronto, etc. Des déclarations révélatrices seront sous peu connues du grand public. Pour le moment, la publication des deux lettres suivantes est mise en public.

Huntingdon, 6 mai, 1944

M. Anthony Valente,  
Secrétaire-Trésorier,  
United Workers of America,  
306 Machinist Building,  
Washington, D.C.  
Monsieur,

Cette lettre est pour vous informer des récentes décisions prises par le Local 101 de Huntingdon de votre Fédération, le six mai, 1944, c'est-à-dire aujourd'hui même, lors d'une assemblée générale convoquée selon la procédure régulière.

Cette assemblée d'urgence générale fut tenue, le sixième jour de mai, mil neuf cent quarante quatre, sous la présidence de moi-même, Gérard Lemieux.

Après un rapport complet sur la situation de l'union Internationale fait par moi-même, le Président;

Après une lecture de tous les documents attestants les activités communistes de M. Kent Rowley et de Mlle Madeleine Parent;

Après la lecture de démissions des membres du comité exécutif;

Il fut résolu que le vote soit pris parmi tous les membres présents. La motion déclarait que notre Local 101 se séparait de la Fédération Américaine du Travail, excluait M. Kent Rowley comme représentant canadien, et Mlle Madeleine Parent, organisatrice locale de la United Textile Workers of America et entendait se considérer comme un Local complètement indépendant de toute Fédération. Le décompte du vote donna 22 pour la motion et 3 contre la motion.

Il fut ensuite adopté que trois membres pour la formation d'une Union Locale dont voici les nominations: Président temporaire: Armand Beauséjour; secrétaire temporaire: Paul Laprade; secrétaire-correspondant temporaire: Arthur Ringuette.

Il fut enfin adopté qu'une assemblée générale ait lieu, samedi prochain, le 13 mai. L'assemblée se termine par un vote d'ajournement.

Conclusions de toutes ces délibérations: Les services de M. Kent

de cette lettre sont adressées à M. Isaac Roskie, président de la Huntingdon Woollen Mills et au gérant de la Banque où notre Local 101 dépose l'argent perçu des contributions mensuelles de l'Union. Copie fut aussi envoyée à M. Kent Rowley pour son information.

Huntingdon, 6 mai, 1944.

Huntingdon Woollen Mills,  
M. Isaac Roskie, Président,  
Huntingdon Québec,  
Monsieur,

Nous vous informons, par la présente lettre, que nous avons cessé toute affiliation avec l'A.F. of Labor. Nous vous faisons parvenir, sous pli, la résolution votée à cet effet, lors d'une assemblée générale convoquée selon la procédure régulière.

Nous reconnaissons le Contrat passé avec votre Compagnie, désirons de tout cœur le continuer et voulons entretenir avec les autorités de la Compagnie les relations présentes. Comme conclusions de ce vote,

Veillez nous croire,  
Nos tous dévoués,  
Gérard Lemieux,  
Président.  
Alphonse Desrochers,  
Secrétaire-Trésorier.

Copie conforme à l'original envoyé à M. Anthony Valente. Copies

## Réunion des agronomes à Ste-Martine

Plusieurs agronomes spéciaux des services de grande culture et d'industrie animale au ministère provincial d'agriculture viennent de tenir à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine quatre journées d'études pour élaborer définitivement leurs méthodes de propagande.

Une trentaine de personnes ont pris part à ces délibérations dirigées par MM. Nazaire Parent et R. P. Sabourin. On remarquait, entre

autres, MM. Raynald Ferron, Raoul Dionne, P.-N. April et J.-L. Desco-teaux.

autres, MM. Raynald Ferron, Raoul Dionne, P.-N. April et J.-L. Desco-teaux.

On apprend que l'on a grandement discuté du programme de production intensive que nécessitent la conduite de la guerre et le rationnement de nos armées, de la population civile et des territoires que les Alliés vont prochainement occuper. On a pris connaissance des programmes adoptés. De telles journées d'étude ont permis d'organiser le travail avec coopération et solidarité.

nous désavouons totalement et sans restriction la conduite passée et présente.

Bien à vous,

Gérard Lemieux,  
Président.

Alphonse Desrochers,  
Secrétaire-Trésorier.

Pas besoin de dire que l'assemblée publique convoquée pour dimanche le sept mai, fut annulée.

“On a prévenu la famille . . .”

Vous avez VOTRE  
part à faire:  
l'avez-vous FAITE?

Achetez des  
Obligations de la Victoire

Contribution au sixième Emprunt de la Victoire

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.

# Les 40 années d'enseignement de M. F. Girard, directeur des écoles de Valleyfield

NOTES BIOGRAPHIQUES

L'arrivée de M. Frédéric Girard à Salaberry de Valleyfield remonte à 1907, la même année il est nommé professeur à l'école Salaberry et tel est son zèle pour l'avancement des jeunes qu'il se dépense sans compter, donnant également des cours du soir.

L'année suivante, le 15 juillet 1908, il épousait Mlle Corinne Paiement qui, elle aussi, s'était consacrée à l'éducation des enfants.



En 1923, M. Girard décide de fonder le collège commercial Girard où il enseigne jusqu'en 1933, ayant comme successeur dans cette institution son fils, M. Gaston Girard.

M. Frédéric Girard venait d'être nommé à la direction des écoles de Salaberry de Valleyfield, poste qu'il occupe depuis, avec tant de tact et de savoir. Entre temps

les autorités lui décernaient la décoration du Mérite Scolaire en reconnaissance de ses nombreux services rendus à la cause de l'éducation. Cet honneur lui échut en 1920.

En d'autres domaines aussi, M. le directeur sut déployer son activité et faire valoir ses talents.

Il fut maître de chapelle à l'église de Bellerive de 1907 à 1921 et un des pionniers de la chorale Ste-Cécile de la cathédrale.

Pendant plusieurs années il a été secrétaire des Chevaliers de Colomb et de la Chambre de Commerce sénior.

Il fut aussi organisateur diocésain pour la reconstruction de l'Université de Montréal et pour l'érection de la Croix de Gaspé.

Doué d'un beau talent d'écrivain, M. Girard écrivit des vers d'une belle venue et il est membre de la Société des Poètes canadiens-français. Fervent des retraites fermées, M. Girard fut tour à tour président général et diocésain des Anciens Retraitants de la maison du Christ-Roi, à Châteauguay.

Il s'est aussi beaucoup occupé de la société St-Jean Baptiste et il fut même fondateur des sections juvéniles de cette société dans les écoles.

Par ces simples notes, on peut se rendre compte que M. Girard a été et est encore tout à la fois un éducateur zélé, un homme d'œuvres, un patriote.

Son mot d'ordre semble être: "Au service de Dieu, de ma race, de ma patrie."

Le comité.

## EN MARGE DE L'EMPRUNT

# Chez les employés, dans les noms spéciaux, l'objectif de l'emprunt est dépassé

Il faut tout de même trouver \$34,150 de plus dans les ventes générales pour que le succès soit complet

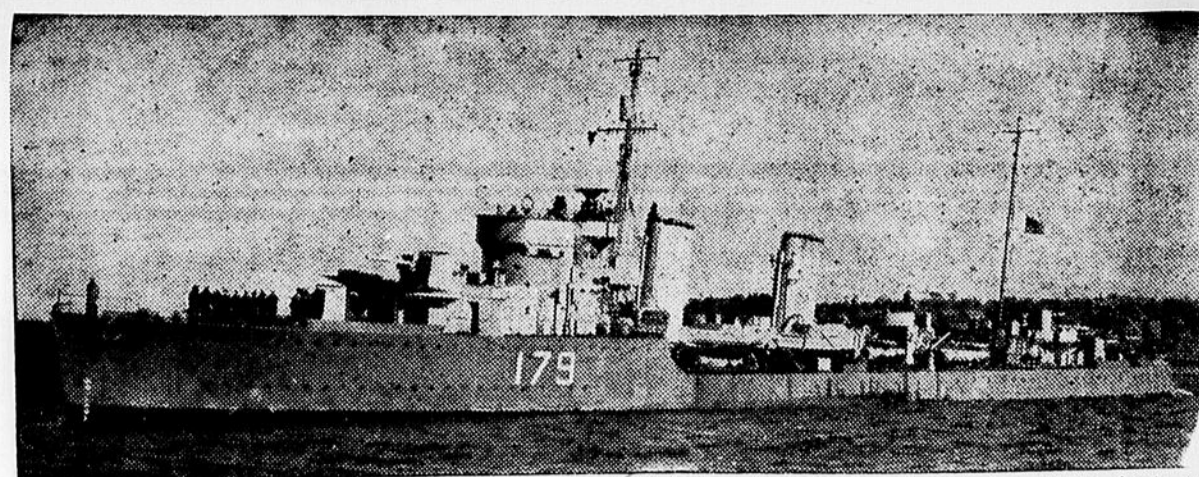
Valleyfield, à l'aide de ses sollicitateurs, connaît dans ce 6e Emprunt de la Victoire un succès fort prometteur si l'on tient compte des souscriptions entrées à date. Pour ce qui est de l'objectif il est largement dépassé puisque le pourcentage atteint est de 113% et que les vendeurs ne fléchissent pas au travail dans l'espoir bien placé d'établir un record.

Voici donc les derniers rapports publiés qui nous sont transmis par le comité des Finances de guerre; ils sont datés du 10 mai:

6ième	
Objectif Emprunt	
Ventes générales	568,300 534,150
Employés:	
Can. Bronze	7,600 12,100
D.I.L.	200,000 300,350

Cité de Valleyfield	6,000 4,150
Mont. Cottons	168,800 204,300
Nichols Chem.	7,000 10,850
Valley Dyeing & Finishing	3,900 5,550
Valleyfield	
Silk Mills	11,700 12,000
Shawinigan	
W. & P.	4,000
Divers	1,000
Total	405,000 554,300

Noms spéciaux:	
Mont. Cottons	500,000
Shaw. W. & P.	30,000
Val. Silk Mills	35,000
Caisse Populaire	35,000
Divers	21,000
Can. Bronze	20,000
Total	559,700 641,000
Grand total	1,533,000 1,729,450



Le contre-torpilleur canadien "SAGUENAY" l'un des plus vieux vaisseaux de notre flotte de guerre. Il a participé à plusieurs engagements durant cette guerre et fut endommagé sérieusement deux fois. Aujourd'hui, il est à l'ancre dans

la baie d'Annapolis et sert de navire-école pour les recrues stationnées à "Cornwallis" le centre d'entraînement de la Marine canadienne en Nouvelle-Ecosse, le plus grand du genre dans tout l'Empire britannique.

—Photo de la Marine Royale Canadienne

## Des Anglo-Canadiens regardent le Québec économique et social

L'enquête faite en 1941 dans un esprit typiquement anglo-saxon par M. Leonard L. Knott sur la valeur du marché du Québec et publiée dans Canadian Business (février 1941) présente un tableau, incomplet sans doute, mais significatif et toujours actuel, du Canadien français aperçu sous l'angle économique et social.

"La conception qu'a l'Anglo-Canadien du Canada français est un mélange de préjugés, d'ignorance et de fantaisie... Presque toutes les idées des Canadiens anglais concernant le Canada français sont fausses... On trouve les Canadiens français partout au pays, en de minuscules avant-postes sur les bords de l'océan arctique, dans des maisons centenaires sur des fermes, dans des villages, dans les plus grandes villes. Le Canada français s'étend partout où s'étend le Canada, et son peuple est à la fois le plus ancien des peuples civilisés sur notre moitié du continent, et le plus jeune de ses pionniers... L'acte de l'Amérique britannique du Nord... reconnu aux citoyens canadiens de langue française des droits égaux en matière de langue et de liberté religieuse, et, à l'intérieur du Québec, le code civil français... Plus de 99% des 3,000,000 de Canadiens français sont nés au Canada... Ils ne sont pas tous, ni même la majorité d'entre eux des cultivateurs. Dans le Québec, à peu près 60% d'entre eux vivent en district urbain, et seulement 22.37% sont agriculteurs, alors que 22.50% de la population ontarienne, de prédominance anglo-canadienne, est agricole. Les Canadiens français sont agriculteurs, ouvriers spécialisés, clercs, notaires, avocats, pharmaciens, industriels, commis-voyageurs, courtiers, écrivains, artistes et journalistes. Les chiffres les plus récents qu'on puisse se procurer révèlent que plus de 200,000 d'entre eux sont engagés dans l'industrie, plus de 100,000 dans le commerce de gros ou de détail, environ 50,000 dans la construction, plus de 75,000 dans les services de transport, et presque 80,000 dans les professions. L'industrie forestière, les mines, la pêche et la chasse en occupent quelque 40,000 dans le Québec, mais la tendance vers le travail à la ville grandit sans cesse... Les 3,000,000 de Canadiens de langue française possèdent ou louent plus d'un demi-million de logements, cultivent le sol sur quelque 175,000 fermes, fréquentent l'un des 7,000 ou presque, collèges ou écoles, lisent pour \$1,000,000 de livres et revues par année, dépensent annuellement à peu près \$10,000,000 en divertissements, \$7,000,000 pour de la bière, \$14,000,000 en vins et liqueurs, et \$80,000,000 en automobiles. Au delà de \$50,000,000 par année vont à l'habillement,

\$20,000,000 à la construction, \$25,000,000 en ameublement et garnitures de maisons et \$10,000,000 au restaurant. Plus de \$5,000,000 sont dépensés chaque année en bijouterie, et presque \$2,000,000 pour des plantes et fleurs. Plus de \$6,000,000 s'envolent en fumée de cigarettes, cigares et tabac à pipe. En plus de cela, \$75,000,000 sonnent à la caisse enregistreuse pour achats de marchandises diverses, \$17,000,000 pour achats de charbon et de bois, \$13,000,000 de produits pharmaceutiques et \$8,000,000 d'instruments aratoires.

"Une jeune Canadienne française de la ville se poudre le nez, se peint les lèvres au bâton rouge, porte des bas de soie (les meilleurs bas de soie au monde, qui étaient commandés de façon spéciale par les ballerines parisiennes avant la guerre, sont fabriqués dans une soierie canadienne-française de Nicolet), lit la littérature cinématographique et rêve aux étoiles de cinéma aussi bien anglaises que françaises, enfin, tout simplement, elle est "chic" au lieu de "smart". Sa cousine de la campagne apprend à boulangier, coudre et traire les vaches, tisse les fils les plus délicats et les étoffes les plus souples et, pour se divertir, fréquente les soirées paroissiales et joue le piano ou le violon.

"Les jeunes Canadiens français fument la cigarette, jouent au baseball, au tennis et au hockey, conduisent leurs petites amies aux danses et au cinéma et font des plans d'avenir dans les affaires ou les professions. A la campagne, ils

vivent, travaillent et jouent tout comme leurs camarades des fermes de l'Ontario, et cela dès les jours de la petite école rouge qui ordinairement y est blanche.

"Madame la Canadienne fait cuire gâteaux et tartes, recouvre ses sofas de housses, reçoit à dîner, au thé, à des réceptions. Papa Canadien joue au golf, au bridge, ou au poker, fume la pipe ou le cigare au coin de la cheminée, et se plaint de la jeune générations. S'il est un des 175,000 Canadiens français qui vivent sur la ferme, il joue aux dames plutôt qu'au bridge, fume la pipe de plâtre plutôt que le cigare, et lit l'hebdomadaire de la région ou le bulletin de la ferme au lieu du quotidien de la ville.

"La seule différence entre le Foyer français et le Canadian home est celle de la langue et du tempérament. M. et Mme Canadien achètent une chaise bourrée; Mr. and Mrs. Canadian une upholstered chair. Des deux côtés, en a le même produit, on en paie le même prix et on en fait le même usage." Ces lignes sympathiques ont révélé à beaucoup d'Anglo-canadiens des traits de notre physionomie qu'ils ignoraient. Elles nous aideront nous-mêmes à prendre conscience de notre force. Quelle puissance économique et sociale ne gagnerions-nous pas si nous réalisions un front commun dans les affaires, sur le terrain syndical, en politique!

Dans la livraison de novembre 1943, M. Austin Cross fait l'éloge du Québec, "né du Saint-Laurent et plus peuplé que les quatre provinces de l'Ouest... Montréal, quartier-général des affaires et de la production a plus de monde que deux de ces provinces, et crie beaucoup moins ses droits... Je suis toujours content de revenir dans Québec. J'aime le genre et les gens, de relations faciles (easy to get along with).

(Suite à la page 7)

"Coke" signifie Coca-Cola

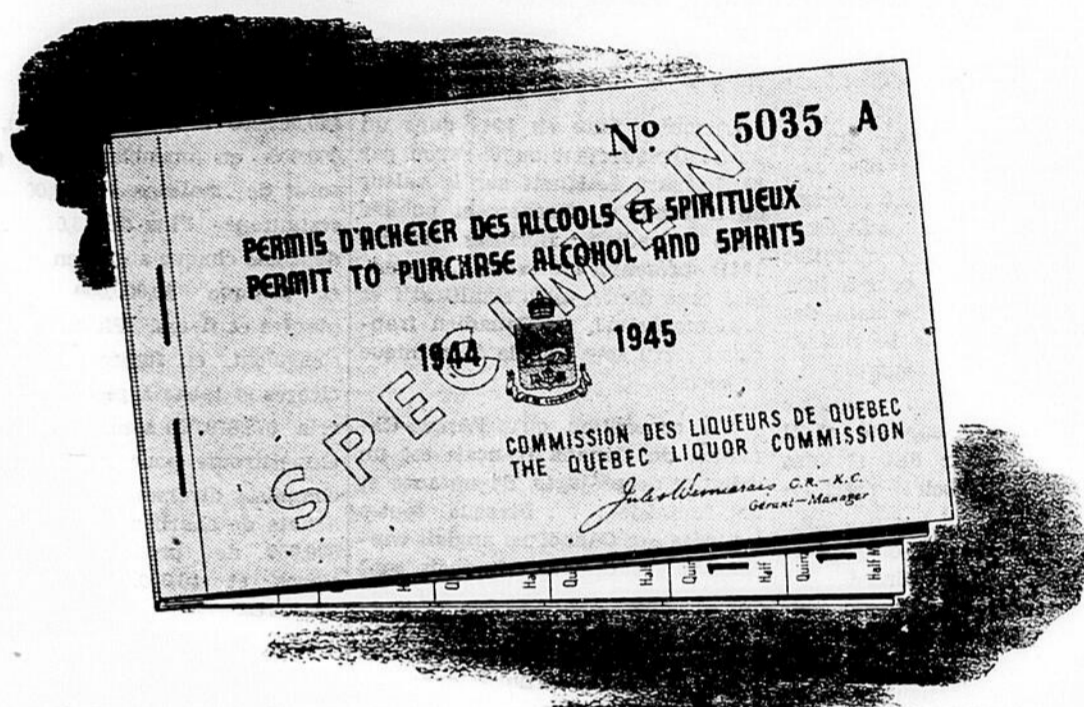
131F

Achetez les Obligations de la Victoire

# "SALADA"



## ON DOIT MAINTENANT AVOIR UN NOUVEAU PERMIS



*Pour acheter de l'alcool et des spiritueux, on doit maintenant produire un nouveau permis*

### OÙ SE PROCURER UN PERMIS

Toute personne de 20 ans ou plus peut obtenir un permis d'achat d'alcool et de spiritueux à n'importe quel magasin de la Commission des liqueurs de Québec, au bureau principal de Montréal (905, rue Delorimier) ou à celui de Québec (coin des rues Dalhousie et St-André).

### PROCÉDÉ

Pour se procurer un permis, on doit présenter son certificat d'inscription nationale.

Ce certificat est ensuite oblitéré d'un petit signe en forme de losange. Cette marque sur le certificat d'inscription nationale signifie que son détenteur est possesseur d'un permis de la Commission des liqueurs de Québec. La personne qui demande un permis doit apposer sa signature sur chacune des deux formules à l'intérieur du carnet. Ces formules constituent pour le détenteur l'autorisation que donne la Commission des liqueurs d'acheter de l'alcool et des spiritueux en même temps qu'elles sont pour la Commission la déclaration officielle de l'âge du possesseur du permis. L'une de ces formules demeure dans le permis tandis que l'autre copie est gardée au bureau de la Commission des Liqueurs de Québec pour fins de contrôle.

Les permis sont gratuits pour les résidents de la province de Québec ainsi que pour les membres des forces armées du Canada, de quelque partie du pays qu'ils soient.

Le nouveau permis autorise l'achat de la même quantité d'alcool et de spiritueux que le précédent, soit 40 onces par quinze jours. On n'émet un permis qu'au nom de la personne qui le demande et ce permis est personnel. En conséquence, le mari ne pourra plus se procurer un permis au nom de son épouse ou inversement.

On confisquera tout permis obtenu sous de fausses représentations ainsi que ceux utilisés par d'autres personnes que celles au nom desquelles ils auront été émis.

### PERMIS TEMPORAIRES POUR LES ÉTRANGERS

Les civils qui n'habitent pas la province de Québec et les militaires qui ne font pas partie des forces armées du Canada pourront obtenir un permis temporaire, aux conditions suivantes.

- 1 — ils devront prouver leur identité d'une manière satisfaisante;
- 2 — le permis temporaire, émis au coût de \$1.00, est valide pour une période de deux mois;
- 3 — en tout temps après l'expiration des deux mois, il pourra être renouvelé pour la même période et au coût additionnel de \$1.00. Cependant, il faudra, au préalable, remplir une formule de "demande de renouvellement", placée à dessein à l'intérieur du permis.

Les détenteurs d'un permis temporaire seront assujettis aux mêmes conditions que les résidents de la province de Québec.

Ce permis autorise l'achat d'une quantité d'alcool et de spiritueux de 26 onces par mois.

### COMMANDES PAR LA POSTE

Les personnes qui sont éloignées des centres de distribution de la Commission des liqueurs de Québec et qui sont obligées d'adresser leurs commandes par la poste devront obtenir leur permis aux endroits où ils font ordinairement affaires en envoyant au préalable leur carte d'inscription nationale pour qu'elle soit oblitérée.

Lors d'une commande ils devront expédier leur permis qui leur sera ensuite retourné avec la marchandise, après que le nombre de coupons requis aura été soit perforé, soit détaché.

La Commission des liqueurs de Québec demande instamment à chacun d'utiliser son permis avec loyauté, pour ses besoins. Elle sollicite également la collaboration de tous, en vue de réduire les achats au minimum.

Publiée par la

**COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC**

## Savoureuse affaire autour d'un bail et d'une ferme

Un magistrat de district n'a pas juridiction pour expulser un locataire — La chambre transformée en poulailler

Le magistrat de district André Régner, siégeant en fin de semaine à Valleyfield, a renvoyé avec dépens une action instituée par M. Josaphat Brault contre son fermier M. Emile Lemaitre, action ayant pour but l'expulsion du défendeur de la maison de ferme qu'il occupe depuis le 1er juillet 1943, et l'annulation du bail signé par les deux parties.

L'affaire n'a pas manqué d'intérêt. Brault a plaidé que son fermier fendait son bois de chauffage à la hache (sans droit d'auteur!) sur les planchers de la maison; qu'il avait même converti une chambre en poulailler, en y hivernant 150 poules; qu'il avait sous-loué une partie de la maison à des gens vivant en concubinage (tut... tut!), pour conclure que Lemaitre était plus que le maître, ayant même osé se servir de bâtons et de barres de fer pour empêcher le demandeur d'aller dans ses granges, remises et hangars et quoi encore.

L'avocat de Brault souligna au tribunal que le fermier avait changé du tout au tout la destination de la maison louée exclusivement pour fins agricoles. Partant il tombait sous les ordonnances des loyers de guerre.

## Le Dr Leduc en charge de la clinique

Il sera à la disposition des malades durant 2 jours par semaine

Nous venons d'apprendre que Valleyfield sera enfin dotée d'une clinique spécialement pour la lutte contre les maladies vénériennes. Le Dr Aimé Leduc en a été nommé le préposé et entrera en fonction d'ici quelques jours.

Cette clinique a pour but de dépister et enrayer les porteurs de la maladie et sera ouverte deux jours par semaine, de 7 heures à 9 heures du matin, à des jours qui seront annoncés plus tard.

La plus grande discrétion sera de rigueur dans cette clinique; le malade qui demandera et obtiendra gratuitement les traitements voulus n'aura pas de dossier à son nom; simplement un numéro que seul il connaît, en plus du médecin. Il n'aura donc pas de gêne pour qui que ce soit de profiter des avantages d'un tel service médical.

C'est grâce à la généreuse collaboration financière de la Cité de Salaberry de Valleyfield qu'il fut permis de mettre sur pied un projet qui s'imposait depuis longtemps. La clinique sera installée dans les bureaux médicaux de l'Unité Sanitaire et la date de son ouverture sera annoncée bientôt.

## St-Timothée

Ecole St-Joseph

Liste d'honneur, avril 1944

8e année: Robert Miron, 81; Adé-lard Mathieu, 80.8; Paul Daoust, 79.2.

7e année: Viateur Pilon, 78.8; Léo Syms, 77.3; Roland Mercier, 75.3.

6e année: Hubert Leduc, 86; Norman Syms, 79.

5e année: Roger Desgroseilliers, 86.7; Maurice Auclair, 80; Roland

Me Roland Lamarre, avocat de Lemaitre, soumis au tribunal qu'il n'avait pas juridiction parce que le domicile du fermier était toujours protégé par l'ordonnance 294, des loyers de guerre. Le magistrat Régner a donné raison à Me Lamarre et renvoyé l'action sur une exception déclinatoire.

## La province prend ce qui lui revient

Une loi sanctionnée par les deux chambres de la Législature et ratifiée par le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset, donne à Québec une Hydro. Le premier ministre et ses députés ont ainsi posé un geste de haute législation. Ce qui était un projet est devenu une réalité.

Les administrateurs de la nouvelle Hydro sont nommés et occupent même leurs postes. Ce sont des hommes compétents, et d'expérience. On sait les noms: l'honorable sénateur T.-D. Bouchard, président; MM. J. Raymond Latreille, J. W. McCammon tous deux ingénieurs civils; G. C. McDonald et L. Eugène Potvin, comptables.

Le choix des administrateurs prouve que la nouvelle entreprise ne sera pas menée au hasard. Ainsi, M. Bouchard s'intéresse depuis quarante ans, tant au parlement que dans sa ville de St-Hyacinthe à toutes les questions administratives. Il a été à même d'étudier tous les problèmes d'ordre provincial et municipal et particulièrement cette question de la nationalisation de l'électricité. Il était donc tout désigné au poste qui lui fut confié.

La production et la distribution du gaz et de l'électricité à toute une province exigeait, pour la régie de l'entreprise, des spécialistes, ingénieurs et comptables. L'Hydro-Québec a donc à sa tête des hommes dont la compétence est reconnue. Ils feront honneur à la province. Le public se félicitera de cet heureux choix. Il put se croire en toute sécurité. Ses affaires sont en bonnes mains.

Aux premières discussions relatives à l'expropriation de la "Montreal Light, Heat and Power" certaines personnes naïves ont crié au vol. Cette accusation, heureusement restait sans preuve et ne fut plus redite. Les citoyens de la province reconnaissent que les autorités se sont servies de leurs pouvoirs législatifs afin de rendre à la province ce qui lui était dû, et ce qui lui appartenait. Québec prend ce qui est son bien, par l'intermédiaire du gouvernement.

M. Godbout et ses collègues, les administrateurs et leurs employés ont pris toutes les mesures nécessaires pour garantir à la nouvelle Hydro-Québec les espérances que le public y place.—(Co.)

Roy, 77.

4e année: Jacques Bellemare, 83.5; Jean Séguin, 82.5; Ray. Charpentier, 78.7.

3e année: Jacques Beaudry, 89.6; Gérard Auclair, 88.9; Yvon Charpentier, 83.3.

2e année: Jacques Laberge, 90; Liguori Tessier, 86; J.-Guy Vigneault, 83.

1ère année: Gaëtan Gariépy, 89; Marcel Daoust, 87; Fernand Montpetit, 86.

## CHATEAUGUAY OUEST

### Un appel aux citoyens



Quand ce journal vous parviendra, la 6e campagne de l'Emprunt de la Victoire tirera à sa fin. On a fait appel à la population de Châteauguay ouest pour qu'elle prête la somme de \$305,000 et au moment où nous écrivons ces lignes, les ventes se totalisent à \$144,300; il faut donc encore vendre pour \$160,700.

Au même temps, durant la dernière campagne alors que notre objectif était de \$325,000, les ventes accusaient un montant de \$168,500. Nous avions non seulement atteint notre objectif, mais nous l'avions dépassé. Nous espérons donc un succès égal cette fois encore.

Les derniers rapports des journaux nous apprennent que les membres des forces armées ont acheté pour \$38,267,300 de bons de la Victoire en une période de 2 semaines; soit 150% de leur objectif. Nous avons donc une preuve évi-

dente que nos combattants ne se refusent pas de prêter leur argent, en plus d'offrir leur temps et même leur vie pour leur pays. A nous qui sommes chez-nous, on nous demande simplement de prêter notre argent. C'est donc le devoir pur et simple de tous ceux qui n'ont pas encore acheté d'obligations de la Victoire de la faire sans délai. A ceux qui ont déjà acheté des obligations nous suggérons d'étudier leur situation financière et d'acheter encore plus si possible.

La veille de l'invasion de l'Europe est un moment de préoccupation pour chacun de nous, mais l'achat des obligations de la Victoire à la limite de nos ressources est un moyen efficace de supporter nos soldats.

Châteauguay ouest n'a jamais failli à la tâche, principalement dans les campagnes d'Obligations de la Victoire... mais le temps se fait plus pressant que jamais pour qu'on

puisse atteindre l'objectif. Disons donc tous— "VICTOIRE D'ABORD". Sincèrement vôtres,

Siméon Beaudin et D. A. Barrington, Présidents-Conjoints.

## Du lait pour les enfants de nos écoles

Distribution chez ceux qui en ont besoins

Grace à la générosité du public de Valleyfield lors de la campagne du Timbre de Noël, il fut permis de distribuer depuis un certain temps l'énorme quantité de 1000 demiards de lait aux enfants pauvres qui fréquentent nos écoles.

Evidemment on ne peut en donner à tous; on doit à cause des moyens restreints à la disposition des organisateurs donner le lait gratuit qu'à ceux qui n'ont pas les moyens de l'acheter.

# MERCI CANADIENS

## ... mais notre effort de guerre doit continuer

OFFICE OF THE MINISTER  
CANADA  
DEPARTMENT OF NATIONAL WAR SERVICES

À mes compatriotes,

Vous, citoyens du Canada et membres du Comité des volontaires de la Récupération et de plusieurs autres comités de volontaires pour les oeuvres de guerre, vous vous êtes noblement acquittés de votre tâche.

N'écoutez pas que votre patriotisme, vous êtes devenus des auxiliaires bénévoles ayant pour but de récupérer et de remettre des matériaux essentiels à la guerre. Le pays a largement bénéficié de votre aide dans son effort total en vue de la victoire. Vous avez secondé nos combattants outre-mer et vos efforts nous ont permis dans une large mesure de prendre l'initiative des opérations contre l'ennemi. Quand les matériaux essentiels à la guerre sont devenus rares, vous avez trouvé le moyen de récupérer, d'économiser tout ce qui était utile à la fabrication des engins de guerre, des munitions, des explosifs et des emballages. Vos campagnes de récupération ont été déclenchées dans tout le pays et elles furent considérables. Vous avez fait un magnifique travail.

Mais à la guerre, le passé ne compte pas autant que l'avenir. Aussi, dois-je encore une fois vous adresser un appel.

Nous faisons face à une autre crise nationale qu'il faut envisager et régler. Des experts m'ont assuré qu'il existe une grave disette de papier de rebut et que la situation est désespérée. Les fournitures de guerre doivent parvenir à nos combattants qui s'en serviront contre l'ennemi. Ces fournitures doivent être emballées soigneusement. A mesure que nous approchons de la forteresse ennemie, le besoin de matériel se fait sentir davantage. Il faut donc récupérer beaucoup plus de papier.

Les moulins qui produisent le carton d'emballage fonctionnent au jour le jour et quelques-uns sont menacés de fermer leurs portes parce que les réserves de papier de rebut sont extrêmement réduites. Dès maintenant, tout papier doit être conservé et remis aux centres de récupération pour le papier de rebut.

Canadiens, le Pays compte sur votre aide!  
Votre tout dévoué.

L. R. LaFlèche  
Ministre des services nationaux de guerre

## LE CANADA A BESOIN DE 20,000 TONNES DE PAPIER DE REBUT CHAQUE MOIS

CE DONT ON A BESOIN: Vous pouvez remédier à la situation en conservant tous les bouts de papier, y compris le papier d'emballage, les sacs, pièces de carton, boîtes, carton d'emballage, vieux ballage, les sacs, pièces de carton, boîtes, carton d'emballage, vieux magazines et vieux livres, enveloppes et papier à lettre, journaux. Tout ce papier constitue la matière première pour la fabrication de contenants en papier.

QUOI FAIRE: Faites des paquets bien ficelés. (Le peu de temps que cela prendra épargnera à plusieurs hommes des milliers d'heures de travail). Apportez-les à votre Comité local de récupération ou aux organisations de volontaires pour oeuvres de guerre, ou bien vendez votre papier de rebut à n'importe quel commerçant, colporteur ou autre intermédiaire. Ce qui importe, c'est que votre papier de rebut atteigne les moulins.

# Initiation de la Garde Dollard des Ormeaux dimanche, le 21

Magnifique cérémonie au sous-sol de l'église de Bellerive — Concours des Zouaves pontificaux — Réception des costumes

Le comité de direction de la Garde Dollard des Ormeaux vient de nous annoncer que dimanche, le 21 mai, aura lieu, au sous-sol de l'église Notre Dame de Bellerive, l'initiation officielle des membres actifs de la Garde, récemment fondée.

Cet événement, d'un caractère extraordinaire, marquera de façon décisive, l'établissement de la Garde Dollard des Ormeaux, dans la paroisse de Bellerive. Un bon nombre de membres seront initiés officiellement pour faire partie de cette organisation.

Après une attente assez longue, une heureuse nouvelle apprenait que les costumes commandés pour les

membres actifs venaient d'arriver, et les nouveaux initiés revêtiront leur nouvel habit pour cette solennelle occasion.

M. René Archambault, président de la garde Dollard, présidera les activités de la journée.

Les Zouaves pontificaux de la cathédrale ont bien voulu prêter leur bienveillante collaboration à cette journée mémorable, en venant interpréter au cours de la soirée une pièce de leur répertoire. Cette collaboration est beaucoup appréciée des membres de la garde Dollard.

Le public est invité à venir assister à cette soirée d'initiation. Un protocole d'intérêt remarquable sera suivi à la lettre.

# Il gagne un cheval et le trouve mort

Comique aventure survenue à la fin de la dernière semaine

Un citoyen de notre ville, grand amateur des chevaux et employé de MM. Emile et Gaspard Crépin, a été l'heureux gagnant d'un cheval mis en loterie, histoire de s'amuser. Le tirage au sort fut organisé sans grande préparation; un groupe d'amis réunis dans une taverne de cette ville décidèrent de se procurer un cheval et de le mettre en tirage.

Les billets au prix de 25¢ chacun s'enlevèrent rapidement. On en offrit un à notre homme en question qui déposa sa pièce de monnaie et choisit son "numéro chanceux". Ensuite il quitta l'endroit pour regagner son domicile, oubliant qu'il avait droit au tirage.

Quelle ne fut pas sa surprise lundi matin, à son retour à l'ouvrage, d'apprendre qu'il était l'heureux gagnant du gros lot. Il s'agissait alors de décider ce qu'il pourrait faire de sa nouvelle acquisition. Il se rendit donc à l'écurie de l'hôtel prendre possession du cheval en question.

Là, une autre surprise l'attendait puisque le "picouille" était morte durant la nuit. Il cherche encore, paraît-il, un éleveur de renards qui puisse le débarrasser, ou un manufacturier de savon.

D'autres prétendent que ce serait une excellente occasion de mettre en pratique les conseils de M. Godbout qui veut vulgariser le "steak de cheval."

# Un vétéran de la colonisation à sa retraite

M. J.-E. Laforce que tous les colons connaissent prend un repos bien mérité

M. J. E. Laforce, agent général du service de la colonisation au Canadien National et bien connu à travers le pays pour son activité en faveur du retour à la terre, vient de prendre sa retraite après plusieurs années de service.

M. Laforce est né à la Bale du Febvre, comté Yamaska, le 9 mai 1879. Après avoir fait ses études au séminaire de Nicolet, il débuta dans la vie comme ingénieur mécanicien. En 1900 il décida de se faire colon dans la vallée de la Matapédia. De 1910 à 1913 il fit du journalisme puis entra au service du gouvernement fédéral qui le chargea de faire une enquête dans la Nouvelle-Angleterre sur la possibilité de rapatrier les canadiens-français établis dans ces états. En 1914 il fut

# Bellerive et Pool Room Hébert seront les clubs à battre

Ces deux clubs de la ligue de Valleyfield semblent fortement organisés — La garde Champlain prépare aussi une bonne équipe

ET LE "COSY PARLOR"?

Les activités dans la ligue de balle molle de Valleyfield vont bon train. C'est actuellement la course aux joueurs.

Déjà le club Pool Room Léo Hébert semble complètement organisé. Notre ami Léo nous communiqua hier l'alignement de son club. On reconnaît un heureux mélange de joueurs qui jouaient pour les Moose, l'hôtel Mallette ou la garde Champlain l'an dernier.

Voici l'alignement de Pool Room Léo Hébert: receveur: J. R. Beauchamp; lanceur: Ferrier Chatigny; 1er but: Roland Tessier; 2e but: Gérard Bruet; arrêt court: René Latour; 3e but: Marcel Bourdeau; champs extérieurs: Aimé Rivest, Jean Denis Dandurand, Raymond Dandurand, Roy Reynolds, et Gérard Glaude.

Le club de la garde Dollard des Ormeaux de Bellerive mettra aussi sur pied une équipe de fort calibre. De source non officielle, on prévoit que les joueurs suivants feront partie du club: Roland Boyer, Eddy Cadieux, Rosario Joannette, Raymond Plante, Lionel Leroux, R. Thivierge, et autres.

M. Lionel Degré, président des jeux de la garde Champlain, ne nous a pas encore donné d'informations sur la constitution de son équipe, mais il assure qu'elle sera de taille à lutter avec les autres de la ligue. L'équipe du Cosy Parlor, pilotée par Pierre Gagné, sera formée pres-

qu'exclusivement de jeunes joueurs, dont on ne connaît pas encore la valeur, mais que le public a bien hâte de voir à l'oeuvre sur le terrain.



M. RICHMOND MONTPETIT, secrétaire de la ligue de balle molle pour l'année 1944.



M. ANTONIO LEDUC, président de la ligue de balle molle de Valleyfield pour 1944.

# 39 enfants reçoivent une sentence suspendue en même temps que de sages conseils

Ils comparaissent devant le recorder Legault après avoir été conduits au poste pour n'avoir pas voulu respecter le couvre-feu

"Je suspens votre sentence pour cette fois, mais ne revenez pas devant moi pour la même raison, car alors je devrai me montrer moins clément à votre endroit et vous condamner sévèrement" telles étaient les paroles du recorder Alex. Legault, lundi dernier, alors que la salle du conseil où siège cette cour ressemblait à un jardin d'enfance à cause de la présence d'une quarantaine d'enfants conduits là pour avoir négligé de rentrer chez eux après la sonnerie du couvre-feu.

Ces enfants étaient pour la plupart accompagnés de leurs parents qui avaient été assignés en cour antérieurement.

Le recorder Legault suspendit la

sentence en avertissant bien, et pour la dernière fois, ces jeunes qui aiment veiller tard le soir et qui se moquent du couvre-feu.

Durant toute la semaine dernière le greffier de la ville prépara des plaintes, lesquelles furent signifiées au fut et à mesure par les constables.

Le recorder ajouta de plus que les parents, dans certains cas, sont encore plus responsables que les petits; ils laissent ces derniers courir les rues, se souciant peu qu'ils entrent à une heure tardive. A l'égard de ces derniers il devra donc se montrer encore plus sévère à l'avenir.

## St-Chrysostôme

M. et Mme Roméo Payant et leurs enfants de Lacolle, les invités de M. et Mme Wilfrid Payant.

Mlle Thelma Stacey de Montréal, en fin de semaine chez W. Stacey.

Mme Bonnier, Mlle Bonnier de Montréal, les invités de la famille Atkinson jeudi.

Messes anniversaires

Mardi en l'église paroissiale fut chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Louis Demers, recommandée par sa famille.

Lundi, fut chantée une messe de premier anniversaire, pour le repos de l'âme de Mlle Simone Crête, recommandée par ses parents.

**NE PAYEZ PAS PLUS!**

**KIK**

Maintenant

**9¢ LA BOUTEILLE**

TOUTES TAXES COMPRISES

PLUS DE TAXE PROVINCIALE SUR VENTES DE UNE BOUTEILLE DE KIK

**SOYEZ FORT.**

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE COURBATURES NERVOUSITÉ ÉPUISEMENT FATIGUE HABITUELLE MANQUE D'APPÉTIT

**PRENEZ LES PILULES MORO**

1866 ST-DENIS, MONTRÉAL

**Chassez la DOULEUR**

35¢ LINIMENT MINARD

# PROGRAMME de LUTTE

ARENA DE VALLEYFIELD

## DIMANCHE, LE 14 MAI 1944

à 8.30 heures p.m.

Finale	
HARRY MADISON	BLACK MARVEL
Semi-finale	
JACK BRITTON	PAUL GAUDETTE
Special (30 minutes)	
JOHN MARCHAND	DENIS WHITE
20 minutes	
KID LYON	SAM CHUCK
20 minutes	
JOHNNY ROY	ROBERT ROY

ADMISSION: Générale, 40c Réservée, 60c  
Enfants et soldats, 25c  
(Toutes taxes comprises)  
Pour toute information s'adresser à:  
210, avenue Grande-Île Nouveau-Salaberry

## Cinq combats sensationnels au programme de dimanche

Madison contre la Merveille Masquée dans le combat final — Le bouillant Sam Chuck contre Kid Lyon dans le match spécial

### GAUDETTE CONTRE BRITTON

Malgré une température malsaine, les amateurs se sont rendus assez nombreux à l'aréna de Valleyfield dimanche soir dernier pour assister à la première soirée de lutte de l'année.

Quatre combats étaient au programme et le public a semblé beaucoup les apprécier.

Le match principal mettait aux prises un athlète canadien français, Lucien Leblanc, contre l'inconnu (Black Marvel) le Merveille Masquée. L'homme sous le masque a fait preuve de grande habileté et d'une force admirable. Il coucha Leblanc dans le premier engagement après 25 minutes d'un combat assez serré. Cependant Leblanc revint à la charge dans la deuxième reprise et réussit à son tour à tomber son rival en cinq minutes et demie. Mais dans le troisième engagement, la Merveille Masquée se montra définitivement supérieur et riva les épaules de son rival au matelas après quelques huit minutes de combat.

Jacques Larose et Roméo Masse annulèrent dans le combat prélimi-

naire. Jack Larouche fut disqualifié dans son combat contre Fred Bourgeois. Denis White et Jack Britton donnèrent un combat qui fut très apprécié du public.

Dimanche prochain, le combat principal mettra aux prises la Merveille Masquée, qui triomphait de Leblanc dimanche dernier, avec Harry Madison reconnu pour sa brutalité et ses coups déloyaux. Ce combat devrait être une sensation.

Jack Britton s'attaquera à Paul Gaudette, ancien champion junior et l'homme hué des foules, dans le combat semi-final.

John Marchand et Denis White feront les frais du match spécial de trente minutes.

Deux préliminaires commenceront le programme. Kid Lyon sera opposé à Sam Chuck, le lutteur chauve et original, dont le caractère bouillant est toujours une attraction pour le public. Johnny Roy rencontrera Robert Roy, un jeune athlète du comté de Beauharnois. On apprend que Jos Hurteau, entraîneur de la police de Montréal, sera l'arbitre des combats de cette soirée.

## La ligue Starr reprendra ses activités dès dimanche le 14

Le Beauharnois et le St-Jean se rencontreront en première partie — Parties remises

La ligue de Baseball Starr senior continuera le calendrier de ses joutes, tel que tracé, malgré la remise de trois des parties, qui étaient au programme dimanche derniers. Les parties entre les clubs Beauharnois-Lachine, St-Clément-St-Jean et Ville Emard-Facteurs A.A. seront reprises plus tard dans la saison. La seule joute qui a donné une décision fut celle entre le Cherrier et le Sorel, alors que ce dernier l'emporta par 10 à 2 en six manches. Le Sorel s'étant assuré la victoire au cours de la 5e manche, en comptant 7 points sur quelques coups, sûrs entremêlés d'erreurs, à cause du terrain détrempé.

Les joutes de dimanche prochain verront aux prises le Cherrier et le Lachine, les Facteurs et le St-Clément qui inaugureront son terrain, le Sorel qui se rendra au stade Notre-Dame rencontrer le Ville Emard et St-Jean à Beauharnois. A tous ces endroits le receveur en sera à sa première joute locale.

Quoique la saison ne fasse que commencer, le président Saucier de la ligue Starr a déjà conclu en principe, avec les présidents Rochon et Marchand des ligues Provinciale Indépendante et Yamaska, auxquelles se joindrait le circuit de la Vieille Capitale, une entente pour la fin de saison. Les champions de ces quatre ligues, se rencontreraient pour le championnat de la province de Québec et le gagnant jouerait ensuite, contre les champions de la ligue Interprovinciale pour le championnat de l'est du Canada et le trophée Lucien Lachapelle. Ces séries contribueront beaucoup à populariser le baseball, car avec un tel enjeu chacun voudra remporter le championnat de son circuit.

## La jument "Robina" prendra part à sept "stake" au cours la prochaine saison de courses

La propriété de M. Arthur Vinet ne manquera pas d'occasions de se mettre en valeur — Une saison très active pour nos sportsmen — Nouvelle acquisition de M. A. Cholette

Les organisateurs de courses de chevaux à Valleyfield, MM. A. Cholette, A. Vinet, et G. Crépin, nous faisaient part récemment de leur programme de la prochaine saison.

De façon définitive, à moins d'intempéries qui obligent à changer les dates des matinées, il y aura six meetings au cours de la saison.

L'ouverture de la piste locale aura lieu le 11 juin prochain. Le programme de cette matinée sera annoncé plus tard.

Les autres meetings ont été fixés aux dates suivantes: 2 juillet, 23 juillet; 13 août; 27 août; 17 septembre.

Nous avons appris avec plaisir que MM. Arthur Vinet et Adrien Cholette ont fait deux nouvelles acquisitions. M. Vinet a acheté la jument Robina possédant un record de 2.09, et qui partira dans la classe 2.20 au cours de la saison.

Robina est une jument de cinq ans, née à Donerail, Kentucky. Elle prendra part à sept stakes pendant l'été. Au Parc Richelieu, le 2 juillet, pour une bourse de \$600.00; à Shawinigan, le 6 août, pour une bourse de \$1000.00; à l'exposition de St-Hyacinthe, du 7 au 11 août, pour une bourse de \$600.00; à St-Bruno, le 24 août, pour une bourse de \$1000.00; à St-Jean, le 30 juillet, pour une bourse de \$500.00; à l'exposition de Québec, du 1 au 10 septembre, pour une bourse de \$1000.00; à St-Jérôme, le 3 septembre, pour une bourse de \$500.00.

Robina est fille de Peter Volo, fameux cheval trotteur qui obtint un record de deux minutes et trois-quarts de seconde, dans le mille. M. A. Cholette a fait aussi acquisition de Colonel Lee, qui s'était blessé à la patte lors d'un des premiers meetings de la saison l'an dernier, et qui n'a pas couru sur les pistes depuis ce temps. Après une remise en condition, Colonel Lee, classé 2.28, partira de nouveau cette année sur

les pistes du Québec.

M. Cholette présentera de nouveau cette année sa jument Irene Scott, qui s'est couverte de gloire l'an dernier, en remportant victoires sur victoires.

MM. Cholette et Vinet amèneront leurs chevaux à St-Urbain pour les faire prendre part aux courses qui auront lieu dimanche prochain, le 14 mai.

## DERNIER RAPPORT

Du comité central des Finances de Guerre, à Ottawa, nous recevons à la dernière minute le rapport le plus récent sur le chiffre des ventes d'obligations de la Victoire, dans le Canada entier.

On verra à la lecture de ces chiffres que les campagnes est des plus satisfaisantes au point de vue résultat:

Total des ventes d'obligations de la Victoire — \$1,010,363,600, à peu près 31 millions de plus qu'à pareille date de l'emprunt précédent. Ventes de mardi — \$86,247,500.

Campbell Carroll, Publiciste

## L'association des fanfares à Lachine le 11 juin prochain

Entrevue des directeurs de l'association des fanfares avec le conseil de ville de Lachine samedi dernier — La ville de Lachine accepte de défrayer les dépenses du festival du 11 juin prochain

M. Arthur Vinet, président de l'Union Musicale de Valleyfield, et vice-président de l'association des fanfares de la Province se rendait à Lachine samedi dernier pour assister à une entrevue des directeurs de l'association avec le conseil de ville de Lachine.

M. Hains, de Drummondville, président de l'association, M. Coutu, de Shawinigan, et M. Bienvenu de St-Hyacinthe, en compagnie de M. Vinet, représentaient la direction des fanfares de la province.

Ceux-ci rencontrèrent le maire Carignan de Lachine, ainsi que quelques échevins de la municipalité. M. René Laberge, contrôleur des finances de la ville de Lachine, fit visiter les établissements de la ville. Le maire Carignan, avec consultation de M. Laberge, déclara que la ville de Lachine serait heureuse de recevoir les fanfares lors du festival du 11 juin, et que toutes dépenses à cet effet seraient couvertes par la ville de Lachine.

Les 15 fanfares des 15 principales villes de la province seront présentes à Lachine lors de ce brillant festival. Et l'on prévoit que 7 ou 8 autres

fanfares seront aussi invitées à participer à ce grand événement.

Une estrade pouvant contenir 25,000 personnes assises sera construite dans le grand parc d'amusement de la ville de Lachine.

Ce festival contribuera énormément au déploiement organisé pour le 275e anniversaire de la ville de Lachine.

Les directeurs et les membres du conseil de ville se réunirent au club Saint Louis pour un banquet.

Dimanche dernier, les directeurs de l'association des fanfares se réunissaient de nouveau à l'hôtel Queen's de Montréal. Des représentants des 15 fanfares assistaient à cette réunion, et l'on traça le programme du festival qui devait avoir lieu à Lachine le 11 juin prochain.

M. Genest, représentant de la brasserie Molson, assistait à ces délibérations.

M. Arthur Vinet nous a communiqué que ce festival du 11 juin, serait un événement d'importance capitale dans l'histoire des fanfares de la province.

## Grandes Courses de Cheveaux

SAINT - URBAIN

LE DIMANCHE, 14 MAI, 1944

CLASSE 2.29 CLASSE 2.23

FREE-FOR-ALL

Pour information s'adresser à—

M. Arthur Gervais, Tél. 300 r. 3, St-Urbain

(2 secondes allouées aux trotteurs)

En cas de mauvais temps les courses seront remises au dimanche suivant.

Ces courses seront tenues selon les règlements de la Canadian Trotting Association.

## Automobilistes, Ecoutez Bien Ceci !

Il ne faut pas coller de pièces de réparation sur les chambres à air (tubes) si celles-ci sont en caoutchouc synthétique. Vous gaspillerez ainsi ces chambres à air, et les rendrez en peu de temps inutilisables. Confiez-les plutôt à nos ateliers de vulcanisation. Ce procédé réparera vos "tubes" avec avantage et en assurera la durabilité.



## Garage Viau & Frères Enrg,

35, DU MARCHE

VALLEYFIELD, P.Q.

TELEPHONE 308

**BUVEZ**



**... IL ÉTANCHE LA SOIF**

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'ÉPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE. **DION** LIMITEE

TEL. 316 VALLEYFIELD

VOULEZ-VOUS PRENDRE UN BON REPAS?

RENDEZ-VOUS AU

**RESTAURANT VICTORIA**

Cuisinier d'expérience. Service Courtois.  
Repas régulier (à toute heure) 45c et plus.  
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



**LANIEL & FILS Enrg.**  
HORLOGERS-BIJOUTIERS  
23b, rue St-Laurent, Valleyfield

Assortiment complet de bagues et Jone \$20.00 et plus

MONTRES "GRUEN" QUALITE ET PRECISION

## Le soldat Paul Goneau rend visite à S.H. le maire et fait l'éloge du Major Triquet

Blessé à Casa Berardi, le soldat Goneau est présentement en congé chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Goneau, à St-Antoine Abbé — Il est l'invité de Son Honneur la Maire Robert Cauchon et du conseil de Valleyfield à l'occasion de la visite de son commandant, le Major Paul Triquet

### BLESSE A UNE MAINS PAR UN ECLAT DE BOMBE

Valleyfield était tout en liesse samedi dernier à l'occasion de la visite du Major Paul Triquet, le premier canadien-français à gagner la Croix Victoria au cours de la guerre actuelle. Cette décoration a été remise au Major Triquet pour bravoure pendant la bataille de Casa Berardi en Italie.

Quoique la célébration de samedi était organisée pour le Major Triquet, Son Honneur le maire Robert Cauchon et MM. les échevins crurent opportuns d'en profiter pour rendre hommage à un soldat de cette région. M. Paul Goneau, 23 ans, de St-Antoine Abbé, qui subit une blessure sérieuse au cours de la bataille de Casa Berardi.

Notre reporter eut l'occasion de rencontrer le soldat Paul Goneau, fils de M. et Mme Wilfrid Goneau, de St-Antoine Abbé. Comme tous les militaires qui ont fait face à l'ennemi pendant cette guerre, le soldat Goneau n'était pas aussi loquace qu'on l'aurait désiré. Toutefois il n'hésita pas de nous faire quelques commentaires.

Le Major Paul Triquet, dit-il, est un gentil garçon, un excellent soldat et un modèle pour les hommes sur le champ de bataille.

Le soldat Goneau s'enrôla dans l'armée active le 2 septembre 1939, soit quelques jours avant la déclaration de la guerre. Il fait partie du Royal 22e régiment. Il fit son en-

traînement au Canada et en mai 1940 il traversa l'océan Atlantique pour se rendre en Grande-Bretagne. En juillet 1943 le 22e prit part à la campagne de Sicile et le soldat Goneau était au nombre de ces braves qui réussirent à déloger les italiens et les allemands de cette île. Il avança avec les alliés en Italie et prit une part active dans toutes les batailles qui se déroulèrent dans le territoire de Mussolini.

Le 22e faisait des siennes dans fautes les batailles. Le soldat Goneau, ayant toujours pour commandant le Major Triquet, se distinguait partout. Lorsque les Alliés décidèrent d'envoyer le Major Triquet et ses soldats à la conquête de Casa Berardi, le soldat Goneau était au nombre de ses braves qui devaient conquérir ou mourir.

Le soldat Goneau nous rappelle que 80 hommes faisaient partie de l'expédition à destination de Casa Berardi. Il nous fit aussi que la bataille commença tôt le matin le 14 décembre, et vers 6 heures le même soir il subit une douloureuse blessure à la main gauche. Le Major Triquet n'avait plus que 14 hommes à ce moment-là. Il fut transporté dans un

## M. D'Amour à Valleyfield les 12 et 13 mai

Il formulera les conditions pour les demandes au chef de l'industrie

Vendredi et samedi, les 12 et 13 mai, M. Honoré D'Amour, Président Général de la Fédération Nationale du Textile sera à Salaberry-de-Valleyfield. Il adressera la parole aux Syndiqués du Textile, à leur Local, situé à 46 St-Laurent, à deux heures et demie, samedi prochain, le 13 mai. Il fera rapport de ses activités au nom de la Fédération Nationale du Textile dans l'intérêt des ouvriers et il en donnera les résultats. Il fera l'inventaire de l'effectif syndical du Syndicat de Salaberry-de-Valleyfield. Il précisera les conditions nécessaires que notre Syndicat Local devra avoir pour formuler des demandes auprès de M. Aird dans l'intérêt des ouvriers de la Montreal Cottons. Le syndicat entreprend de nouvelles initiatives à l'avantage des ouvriers du Textile. Tous les jours, de 7 à 10 hrs. p.m., le vendredi de une heure à 10 hrs. p.m., le samedi de 8 hrs. a.m. à 6 hrs. p.m. Joseph

(Suite à la page 15)

hôpital allié et quelques mois plus tard il revenait au pays où il passe quelques semaines de convalescence avant de subir une opération à la main.

Immédiatement après la réception au Major Triquet, S. H. le maire et MM. les échevins étaient les hôtes du soldat Goneau. Ce dernier tient à remercier nos édiles et toute la population pour leur bel accueil.

## La paroisse de St-Antoine dépasse son objectif du 6e emprunt dans Châteauguay O.

Il y a beaucoup de travail à faire avant d'atteindre l'objectif de \$305,000 — Un dernier effort — Havelock dépasse son objectif dans l'Unité Huntingdon

Les derniers rapports de la campagne de l'Emprunt de la Victoire dans Châteauguay ouest accusent un ralenti sur la campagne précédente:

	Ventes	Objectif
Ormstown, village et paroisse	\$ 80,300	\$143,500
Howick, village et paroisse	44,550	107,000
St-Chrysostome, village et paroisse	15,300	15,000
St-Antoine Abbé,		
parois	4,650	4,500
Total	\$144,800	\$305,000

se montrent plus enthousiastes d'ici la fin de semaine pour qu'on puisse

atteindre l'objectif. Nous recommandons donc à tous de lire attentivement la colonne de ce journal. On remarquera de plus que le conseil du village et de la paroisse de Ormstown ont déjà investi dans l'Emprunt un montant de \$2,500.

Dans la paroisse de Saint-Antoine Abbé les sollicitateurs sont S. H. le Maire Joseph Bouthillier et M. Marc Aurèle Lussier, secrétaire. L'objectif est dépassé. En effet on devait atteindre le chiffre de \$4,500 et l'on vendit pour \$4,650 de bons de la Victoire. Et la sollicitation continue.

Le village de Havelock, grâce au travail intensif des sollicitateurs connaît cette fois encore un magnifique succès. Alors que l'objectif commandait des ventes pour \$20,000 on réussit à placer pour \$21,800 d'obligations. Les sollicitateurs à cet endroit sont MM. Emile Beaudin et Keith Curran.

### DEMANDE

Le service d'hommes et femmes désirant faire plus pour gagner la guerre et assurer la victoire sont requis pour une industrie essentielle de guerre de la localité.

BONNE CONDITION DE TRAVAIL  
BON SALAIRE

Veuillez s'il-vous-plait vous adresser aujourd'hui même à votre bureau du SERVICE SELECTIF NATIONAL à Valleyfield ou Beauharnois

## On ne tire pas de l'arrière à St-Timothée

Là encore l'objectif est dépassé

La municipalité de Saint-Timothée est sur le chemin de la Victoire dans cette grande campagne de l'Emprunt. Le travail incessant d'un vaillant sollicitateur a fait que l'objectif soit dépassé de \$2,850. En effet on demandait à la population de cette localité un prêt de \$35,000. et le rapport de mercredi accusait un total de ventes de \$37,850.

Le plus beau c'est que ce sollicitateur, d'une modestie désespérante pour les journalistes, n'est pas au bout de sa corde et qu'il a encore de nombreux "prospects" pour le rapport final.

Bravo!

# AVIS A NOS CLIENTS

Du 1er mai au 1er octobre

Notre magasin sera fermé à midi

## LE MERCREDI

EXCEPTE LA VEILLE DES FETES

## MARCHAND FRERES

MEUBLES

209, rue Victoria

VALLEYFIELD

Tél. 163